

L'ŒIL DE LA POLICE

Publication nationale

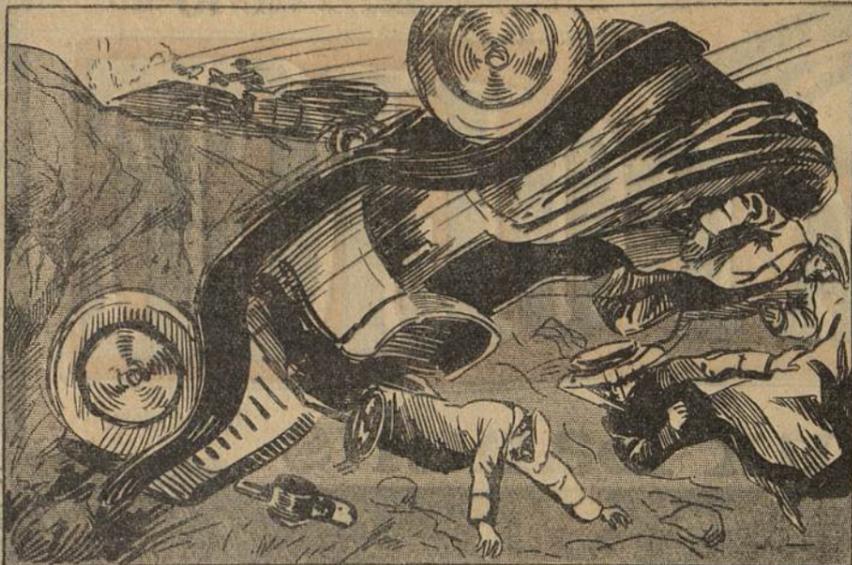
La Chasse aux Bandits

Hebdomadaire



Allons-nous revoir la terreur anarchiste qui accabla Paris, il y a quelques années. La bombe a été remplacée par le revolver, mais celui-ci fait autant de victimes. Les ignobles
(Lire la suite page 2).

Terrible accident d'automobile



Sur la route de Pont-de-l'Arche, deux autos se croisèrent à toute vitesse. L'une d'elles fit une embardée et alla s'écraser dans un ravin profond de 3 ou 4 mètres. Les voyageurs de la seconde voiture accoururent aussitôt. Trois personnes étaient restées sous l'auto renversée. Avec les plus grandes précautions, on put les retirer de leur dangereuse position. Le propriétaire de l'auto avait la poitrine défoncée. Il mourut au bout d'une heure, sans avoir repris connaissance. Sa femme porte de graves blessures sur tout le corps. Son état est désespéré. Son frère a un bras cassé. La femme de ce dernier n'a que des contusions sans gravité.

Pour réprimer la criminalité

M. Loubat, procureur général, a adressé aux procureurs de la République du ressort de la cour d'appel de Lyon une circulaire tendant à obtenir une répression plus énergique de la criminalité. Cette circulaire se termine ainsi : « Enfin, vous aurez à vous expliquer nettement dans vos propositions pour le tableau d'avancement, sur le degré de fermeté des magistrats. Désormais, je ne proposerai plus pour ce tableau, ni pour un poste supérieur, aucun magistrat s'étant fait remarquer par sa faiblesse dans la répression. »

Un homme trop économe

Joseph Spitzberger, qui vient de mourir dans un hôpital à Vienne, a laissé une fortune de 2.500.000 francs à la communauté israélite pour construire un hôpital d'enfants. Spitzberger était autrefois caissier dans un moulin. Il acquit cette grande fortune par une extrême parcimonie. Il demeurait dans une petite mansarde qui n'était jamais éclairée ni chauffée ; il se couchait toujours à la tombée de la nuit. Ses repas se composaient de pain et de thé sans sucre. Il ne fumait jamais et s'abstenait de vin et de bière. Il ne prenait jamais le tramway et jamais il ne vit l'intérieur d'un théâtre. Jamais il n'achetait de journal et il se procurait les nouvelles en lisant les journaux affichés à l'extérieur des rédactions. Il raccommodait lui-même ses vêtements et blanchissait son linge. Il capitalisa ainsi ses revenus presque intégralement et il accrut son capital par d'heureuses spéculations. Même quand sa richesse fut constituée, il continua de mener le même genre de vie, ne dépensant pas un liard pour les distractions ou autres choses qu'il ne jugeait pas nécessaires.

Rupture de fiançailles

Le tribunal civil de Brest vient de condamner pour rupture de promesse de mariage, à trois francs de dommages-intérêts, un employé des contributions indirectes, qui, après s'être, à la fin du mois d'août dernier, fiancé à une jeune fille, ne donna plus suite, pour un motif futile, à son projet de mariage. Les juges ont estimé que, si le motif invoqué par l'employé n'était pas de nature à causer un préjudice moral à sa fiancée devenue depuis, d'ailleurs, la femme d'un autre, celle-ci, qui avait fait des préparatifs de mariage, n'en a pas moins subi un préjudice matériel, dont il lui est dû réparation.

Une histoire de testament

Une histoire assez drôle vient de se passer dans une petite ville de la Touraine. Le mari d'une dame X... mourut tout à coup sans avoir fait de testament. Le chagrin de la veuve fut cruel. Chagrin de veuve, chagrin d'héritière déçue. Pour réparer ce qui était irréparable, elle cacha la mort de son mari et engagea un vieux cordonnier, son voisin, qui ressemblait un peu au défunt, à se mettre au lit à sa place. Dans cette position, il devait dicter un testament et laisser tout son bien à sa veuve. On fit venir le notaire. A son arrivée, la

dame, tout en larmes, est plongée dans une affliction profonde à la vue du danger que court son cher époux.

Elle adresse au prétendu malade les questions nécessaires pour qu'il manifeste sa volonté. Le vieux cordonnier, malin, soupirant profondément et faisant la mine d'un homme qui, bientôt, va rendre l'esprit, répond d'une voix faible :

— Mon intention est de laisser la moitié de tout mon bien à ma très chère femme et l'autre moitié à Jacques P..., le cordonnier qui demeure en face ma maison ; c'est un fort brave homme qui mérite d'être secouru. Il m'a rendu de signalés services.

A ces paroles, la veuve fut frappée comme par un coup de foudre, mais elle n'osa rien dire de peur de perdre tout l'héritage.

Et voilà pourquoi Jacques P..., simple cordonnier, ou mieux simple savetier, a pu se retirer avec six mille livres de rentes, à la grande stupéfaction des gens de son quartier.

Triste odyssee d'un orphelin

Un cantonnier, passant près de la porte de la Muette, aperçut, couché dans un fourré et dormant profondément, un enfant au teint pâle, d'une maigreur effrayante et en haillons.

Le petit vagabond avait les pieds nus, ensanglantés. Il était couvert de poussière. Le cantonnier prévint un gardien de la paix qui réveilla le dormeur et le conduisit au commissariat de police du quartier de Passy. L'état de faiblesse de l'enfant était tel que l'on dut tout d'abord lui faire prendre quelque nourriture. Quand il fut en état de répondre, le commissaire de police l'interrogea. Il déclara être âgé de douze ans. Son histoire est des plus lamentables.

En 1910 il perdit son père et, le 19 avril dernier, sa mère succomba à son tour à une maladie de cœur, laissant le pauvre orphelin absolument sans ressources.

L'enfant ne se connaissait aucun parent, même éloigné, qui pût prendre soin de lui. Le propriétaire de l'hôtel où il demeurait, rue des Batignolles, le mit dehors. Alors, ne sachant où aller, le malheureux enfant se réfugia au Bois de Boulogne.

Après avoir fait le récit de ses souffrances, le pauvre enfant a été envoyé à l'Assistance publique.

Le semeur d'or

Une scène extraordinaire s'est déroulée dans Fleet street à Londres. Un jeune homme qui se tenait sur le bord d'un trottoir se mit soudain à lancer en l'air des poignées de pièces d'or et d'argent. En un instant une foule énorme accourut, se disputant les pièces, qui avaient roulé sous les voitures et les omnibus, arrêtant la circulation et se pressant autour du jeune homme avec une telle frénésie, qu'il ne pouvait même plus porter la main à sa poche.

Plusieurs policemen se précipitèrent, bousculant la foule, et s'emparèrent de l'homme, qui faisait de vaines tentatives pour lancer encore des pièces d'or en l'air.

Une heure encore après l'incident, des gens traversaient Fleet street, au risque de se faire écraser, cherchant les pièces qu'on avait pu oublier.

LA CHASSE AUX BANDITS (Suite).

scélérats que tient déjà la justice paraissent n'être qu'une faible partie de la bande que dirigeait le sinistre Bonnot. Ceux qui ne sont pas encore sous les verrous profitent de leurs derniers jours de liberté pour venger les camarades arrêtés sur ceux qui les ont dénoncés.

Et cependant la police fait tous ses efforts pour s'emparer des bandits.

A Nancy, un anarchiste nommé Bill a froidement assassiné à coups de revolver un homme qu'il soupçonnait d'avoir dénoncé à la justice des amis de Carouy et Dieudonné. Son forfait perpétré, il s'enfuit dans les bois.

Une chasse à l'homme s'organisa. La forêt fut cernée et on fit appel à des agents parisiens accompagnés de leurs chiens. Policiers, gendarmes et inspecteurs, fortement armés, s'organisèrent en colonne.

Dès l'orée du bourg de Villers, la petite troupe accomplit la première opération de la campagne. Une buvette se trouvait sur le bord du chemin : elle l'envahit aussitôt. Par une fenêtre du rez-de-chaussée, demeurée entr'ouverte, les chiens pénétrèrent d'abord. Leurs maîtres les suivirent, revolver au poing. Le patron de la buvette, qui dormait avec sa femme à l'étage de l'immeuble, protesta et non sans fermeté. Mais on visita sa cave, on déplaça ses meubles ; un gendarme regarda même sous le lit ; Bill n'y était pas...

Le temps pressait, on repartit ; et de perquisition en perquisition on joignit l'auberge à l'enseigne de « la Linotte des Bois ». Charles Bill ne fut pas découvert à « la Linotte des Bois », mais le propriétaire de cet établissement, un familier de la forêt de Haye, s'offrit pour piloter la troupe, d'autant qu'il savait en maints endroits certains trous creusés par les blaireaux, et dans lesquels un homme aurait loisir de se dissimuler ; on fouilla ces tanières, Bill ni les blaireaux n'étaient au gîte. Et alors commença dans le maquis, par des chemins de chèvre, une randonnée éperdue. On marchait vite, vite ; la route à parcourir était si longue encore !...

Fouettés par le grand air et les senteurs des herbes, les chiens de police se dépensèrent abondamment.

Soudain à deux cents mètres, trois hommes apparurent. Déployés en tirailleurs, les représentants de la loi approchèrent. C'étaient trois pauvres loqueteux qui s'acharnaient à découvrir les mugnets odorants aux petites clochettes. Ils étaient bien inoffensifs, mais dépourvus des quarante sous que légalement doit posséder le chemineau, on dut les arrêter. Avec eux la colonne reprit sa course.

La nuit obligea la troupe à se replier ; mais, dans toute la région, les recherches continuent avec d'autant plus d'ardeur que des gens prétendent avoir vu Garnier en compagnie de Bill.

Le jeune homme offrait un prix de 5,000 francs à la personne qui lui indiquerait le meilleur moyen de distribuer sa fortune sans entrer en conflit avec la loi. Une condition essentielle de tout projet proposé était qu'il devait donner l'argent personnellement et en sommes n'excédant pas 25 francs.

Poursuivi judiciairement, le semeur d'or a été acquitté.

Une bonne farce

A la suite d'une saisie, opérée à la requête d'une propriétaire sur les meubles de son locataire, fabricant d'articles de Paris dans le quartier de la Bastille, la vente des objets saisis devait avoir lieu aux enchères publiques.

Une certaine d'amateurs attendaient devant la boutique close du fabricant d'articles de Paris, quand le commissaire de police, le commissaire-priseur et l'huissier qui avait pratiqué la saisie se présentèrent. Les portes de la boutique furent ouvertes.

L'huissier, M^r Hallard, constata alors que le facétieux locataire avait remplacé ses meubles saisis par des meubles en miniature, à l'usage des petits enfants. A la place de la table toilette, du bahut, de la bibliothèque, de la table

de nuit, du bureau, du fauteuil de bureau, de la pendule, etc., se trouvaient de minuscules objets qui auraient fait la joie d'une fillette de quatre ans, mais qui provoquèrent les rires des acquéreurs, venus avec des voitures ou des automobiles. Ajoutons que l'armoire à glace contenait un grand nombre d'escargots vivants, et que sur chacun des meubles en miniature était placée une circulaire du syndicat des locataires.

Un banquier mort se retrouve torero

Les dépêches d'Algésiras content l'extraordinaire odyssee d'un ancien banquier de Ceuta, qui, à la suite de revers de fortune, dut s'expatrier en Colombie. Sa famille étant restée plusieurs années sans nouvelles le crut mort. Ses parents portèrent son deuil et sa femme se remaria. Or, quelle n'était pas la stupéfaction des siens, en excursion à Algésiras, en reconnaissant leur père et ex-époux dans un des toreros chargés d'estoquer les toros de la corrida. Le banquier s'était fait torero en Amérique où il fut deux fois transporté à l'hôpital, agonisant à la suite de graves blessures que lui firent les toros qu'il combattait.

CONCOURS N° 41 (8 Séries).

Fanfan Dégourdi, pupille de l'Assistance

QUATRIÈME SÉRIE (Voir la notice page 11)



LISTE DES PRIX

1^{er} PRIX : Une splendide montre remontoir en or pour homme. — 2^e PRIX : Une magnifique bonbonnière boîte à poudre émail sur argent doré. — Du 3^e au 6^e PRIX : Six ravissants gobelots à liqueur en métal argenté intérieur doré, en émail. — Du 7^e au 15^e PRIX : Une très jolie glace face à main. — Du 16^e au 20^e PRIX : Une belle chaîne de montre régence. — Du 21 au 25^e PRIX : Un merveilleux bracelet jonc doublé or. — Du 26^e au 50^e PRIX : Une délicieuse épingie de cravate. — Du 51^e au 100^e PRIX : Une charmante pelote à épingles. — Du 101^e au 150^e PRIX : Un étui pour boîtes d'allumettes.

Les Faits-Divers de la Semaine

BROYÉ PAR UN TRAIN. — Vers onze heures du soir, le garde-sémaphore signalait le chef de gare qu'il venait de trouver sur la voie, au milieu d'une mare de sang, le cadavre d'un individu dont le corps était sectionné à hauteur du bassin.

Le chef de gare se rendit sur les lieux et, aidé de quelques employés, plaça le cadavre sur une civière et le fit transporter dans une salle de la gare.

Le garde champêtre reconnut le cadavre de la victime, un cultivateur. L'infortuné, qui revenait de Fretin, voulut vraisemblablement descendre d'un train avant l'arrêt, et comme il avait la jambe droite ankylosée, il ne put sauter sur le bas-côté et roula sous le convoi.

LESQUIN.



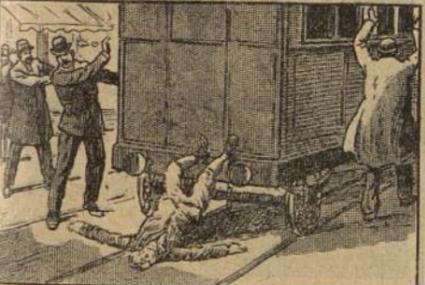
LA MORT D'UN DÉMENT. — Cocher de fiacre, âgé de 54 ans, un homme donnait depuis quelque temps des signes de dérangement cérébral. L'autre soir, vers onze heures, il profita d'un moment d'inattention de sa femme, pour s'enfuir dans la campagne, simplement vêtu d'un pantalon, d'une chemise et d'un chapeau. Le froid provoqua en lui une congestion. On le retrouva, mourant, au fond d'un fossé.

ROUBAIX.



UN ENFANT ECRASÉ. — En revenant de l'école, une bande de gamins traversait la plaine au moment où arrivait en sens inverse un attelage emballé. Malgré les efforts du conducteur, un des enfants, un bambin de 11 ans, fut renversé par le cheval qui le tua net d'un coup de pied.

BOULOGNE-SUR-MER.



IMPUDENCE D'ENFANT. — Pour s'amuser, un jeune garçon de dix ans avait pris place sur un tampon d'une remorque qui venait d'être attachée à un moteur. Lorsque le tramway se mit en marche, l'enfant perdit l'équilibre et tomba. Mais il resta accroché par son pantalon et fut traîné sur une longueur de vingt mètres. On le releva couvert de contusions.

LILLE.

LE MYSTÈRE DU VIADUC

Grand roman Policier

Par Michel NOUR

XVI (Suite)*

— Oh ! madame, vous êtes si bonne !...
— J'adore mon père... Mais je veux savoir... quel conseil vous aviez à lui demander. Il s'agit du frère de Cécile, n'est-ce pas ?...

— Oui...
— Ah ! j'en étais sûre !
— Calmez-vous, de grâce, ou je ne vous dirai plus rien...
— J'écoute.

— Il s'agit d'un simple indice. Aidé de votre petit Piélat et d'un jeune clerc de M^e Chambrelot, j'ai fait quelques recherches...
— Qui ont abouti ?

— A la découverte de deux individus louches employés par Chaussagnol...
— Qui les a chargés d'assassiner René !
— Cela, je n'en sais rien encore...
— Alors, que savez-vous ?

— Qu'il faut d'abord nous emparer de ces deux bandits, et la chose n'est pas aisée. Servoix raconta la scène du cabaret de la rue Pirouette et celle qui avait suivi.

La jeune femme resta un moment songeuse ; puis, fixant résolument Servoix d'un regard si aigu qu'il détourna le sien :
— Monsieur Albert, dit-elle d'un ton qui lui fit mal, vous avez tort de ne pas me dire toute la vérité !...

— Je vous assure...
— Non !... Vous ne réussirez pas à me tromper !... Pourquoi voulez-vous mentir ?... Car c'est mentir que de cacher ainsi ce que l'on sait !... Je devine, je suis sûr qu'il y a autre chose !... Dites-le-moi !... Quel que soit le malheur, il faudra bien que je l'apprenne un jour ! Autant maintenant que demain.

Plein d'une affectueuse pitié pour cette mignonne créature que la fatalité le contraignait à torturer ainsi, le jeune homme se leva, s'approcha d'elle et lui prit doucement les mains qu'il serra en silence.

Energique, Mme Leudel ne tressaillit même pas.
— Alors, murmura-t-elle faiblement c'est vrai ? Il n'y a plus d'espoir ?

— Non...
— Il est mort ?
Servoix baissa la tête.

— Les misérables ! proféra sourdement Blanche.
Une muette angoisse les étreignit tous deux un long instant.

Ce fut encore Mme Leudel qui la première reprit la parole.
Elle voulut qu'Albert Servoix lui répât en détail tout ce qu'il tenait de la bouche de Bouquillat, dit Diogène.

Complaisamment, il s'y prêta.
Chaque phrase entraînait dans le cœur de la malheureuse comme la pointe d'une lame et y faisait une nouvelle blessure.

Quand Servoix se tut, Mme Leudel était effondrée dans sa douleur.
— Ses lèvres exangues n'avaient plus la force de prononcer aucune parole.

* Voir les numéros 161 à 175.

Elle paraissait complètement annihilée. Enfin, de ses grands yeux restés secs jusqu'alors, brûlés par la fièvre, deux larmes surgirent, brillantes, mouillant les paupières. Et Mme Leudel cacha son joli visage pour pleurer.

Servoix se sentit soulagé. Les inquiétudes qu'il concevait sur l'état de la jeune femme s'apaisèrent. Les larmes la sauvaient en épuisant son exaltation.

Il laissait sans parler s'épancher cette manifestation de douleur, lorsqu'un bruit de pas précipités attira son attention.
La porte s'ouvrit brusquement.

Et le jeune homme se leva, subitement pâle à son tour.
Mlle Guimont venait d'entrer.

Elle ne parut même pas s'apercevoir de la présence de son fiancé tant le sentiment qui l'animait était impérieux.
Elle ne vit que son amie qui levait vers elle ses yeux désolés.

Alors seulement Cécile remarqua que Blanche pleurait.
— Qu'as-tu ? s'écria-t-elle en l'embrassant. Faut-il que je te trouve dans la peine au moment où j'accours pour t'annoncer une si grande joie !...

— Une grande joie, balbutia Mme Leudel toute interdite.
— Oui, reprit Mlle Guimont avec exubérance, tu ne devines pas ?...

— Je ne peux pas deviner, ma chérie... C'est impossible...
— C'est vrai ! clama Cécile, René est vivant ! Malade encore, mais sauvé ! Entends-tu, Blanche, sauvé !...

La jeune femme se dressa, frémissante. Elle se demandait si elle était folle, ou bien Cécile.
Ses regards éfarés allaient de Servoix à Mlle Guimont, sollicitant la clé de cette poignante énigme.

Albert paraissait aussi abasourdi qu'elle même.
— Voyons, ma chérie, reprit Mme Leudel, calme-toi, et explique-moi. D'où te vient cette espérance nouvelle ?...

— Ce n'est pas une espérance, protesta violemment la jeune fille, c'est une certitude, cette fois. Nous venons d'être avisés par la préfecture de police et nous allons à la Charité où mon frère est soigné... je suis venue te prendre... Met vite ton chapeau !...

Convaincue par cette explication, Mme Leudel se tourna vers Servoix.
Et, d'un ton un peu agressif :
— Qu'est-ce donc que l'histoire que vous êtes venu me raconter ?

— Ce que je croyais être la vérité, madame, reprit doucement le jeune homme. Je suis profondément heureux, croyez-le, de m'être trompé. Il me reste à me justifier de vous avoir inquiétée à tort. Je le ferai le plus promptement possible. Jusque-là, madame, adieu.

Il salua et sortit sans que Mme Leudel le retint.
Cécile, qui avait eu un instinctif mouvement

Les Faits-Divers de la Semaine

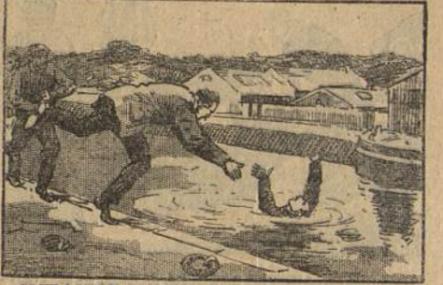
(Suite).

ELECTROCUTÉ. — Un électricien était occupé aux sondages d'Harancourt, appartenant à la Société Solvay. Il était monté sur un poteau en fer, quand celui-ci tomba et prit contact avec le fil conducteur d'électricité à haute tension. Le malheureux a été électrocuté : la mort a été foudroyante. Il a été déposé à l'hôpital Solvay pour procéder aux constatations d'usage.

DOMBASLE.

CHEVAUX ENBALLÉS. — Une femme de 40 ans, cultivatrice, revenait en voiture des champs. Les chevaux s'emballèrent et dans leur course précipitèrent Mme Bresson sur le sol. Relevée par les passants, cette dame fut conduite à l'hôpital d'Harancourt, où, malgré tous les soins, elle mourut de ses blessures.

TREMOINS.



COURAGEUX SAUVETEUR. — Au moment où il sortait de table, un magasinier des tramways suburbains entendit dire qu'un homme venait de tomber dans le canal à peu de distance des magasins. M. Poncelet — c'est le nom du magasinier — courut aussitôt de ce côté et, bien qu'il eût mangé depuis très peu de temps, il plongea résolument et put retirer l'homme qui se noyait.

JARVILLE.



TRAGIQUE BAGARRE. — De service à la frontière des douaniers virent passer un groupe d'ouvriers italiens dont l'un portait des chaussures provenant de Lorraine. Ils interpellèrent ce dernier. Mais tous les Italiens se jetèrent sur les douaniers et une terrible bagarre éclata. Il y eut sept blessés, dont deux douaniers. Deux Italiens sont à l'agonie.

VILLERUPT.



BRULÉE VIVE. — En préparant son café sur une lampe à alcool, une femme de 56 ans fut soudain entourée de flammes à la suite de l'explosion de la lampe. Véritable torche vivante, elle s'écrasa sur le parquet en poussant des cris déchirants. Son mari arriva à son secours et éteignit les flammes. Mais la pauvre femme est dans un état désespéré.

COMMERCY.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

UNE MAUVAISE FARCE

La onzième chambre a un tarif pour l'adultère, c'est vingt-cinq francs.

Il n'y a plus qu'à chanter sur l'air connu :
Pour vingt-cinq francs (bis)
Pour vingt-cinq francs tout ronds
On a un adultère...

C'est un prix fait, comme pour les petits pâtés.

Le délinquant pourrait même, avant de commencer les hostilités, déposer deux louis et demi sous le chandelier, vingt-cinq francs pour lui et autant pour sa complice. Le commissaire n'aurait qu'à les cueillir au passage.

Très commode ; mais pourquoi n'avoir pas indiqué de même les prix en chiffres connus de tous les délits ?

Il n'y aurait pas des surprises désagréables. Par exemple, Isidore Paquet, le prévenu que nous trouvons aujourd'hui sur les bancs de la correctionnelle, aurait tout de suite su à quoi il s'exposait, et il eût, sans doute, renoncé à se livrer aux fumisteries dont il a à répondre devant la justice.

La victime, un huissier, vient déposer à la barre.

LE PLAIGNANT. — J'avais été chargé de saisir le nommé Isidore Paquet.

LE PRÉVENU. — De quoi que vous vous mêliez... Est-ce que j'allais tripataillier dans votre mobilier ? vous pouviez bien laisser le mien tranquille... Il vous avait rien fait, pas ?

LE PLAIGNANT. — Lorsque je me présentai, accompagné d'un de mes clercs, je fus reçu par une bordée d'injures variées.

LE PRÉVENU. — Je l'ai appelé « rognure d'asticot » et « extrait concentré de poubelle »... Y avait, ma foi, bien de quoi se fâcher !...

LE PLAIGNANT. — Vous m'avez aussi appelé cruche. (Reprenant sa déposition.) Je passai outre...

LE PRÉVENU. — Allons bon ! il se plaint que je l'ai appelé cruche, et il avoue lui-même qu'il est passé outre !... (Il se tord.)

LE PLAIGNANT. — Dans le vestibule où j'entrai, il n'y avait rien, j'en manifestai mon étonnement au prévenu qui me répondit : « Hein, mon vieux, vous venez pour saisir et c'est vous qui êtes saisi ! » Et il me ricanaît sous le nez.

LE PRÉVENU. — Y comprend pas les calembours, c'est un homme qui manque d'éducation.

LE PLAIGNANT. — Il y avait deux pièces dans le logement... Je pénétrai dans la première, une sorte de salle à manger... du moins, autant que j'en pus juger au milieu du désor-

dre qui régnait en ce lieu. Tout d'abord je fus suffoqué par une odeur nauséabonde... « Faites pas attention, me dit Isidore Paquet, j'ai laissé ma boîte à poudre de riz débouchée. » Je vis bientôt de quoi il s'agissait... Au milieu de la table cet homme avait posé son vase intime... plein jusqu'au bord !... Je n'insiste pas, le tribunal a senti.

LE PRÉVENU. — Fallait bien que je le mette en quelque part ; j'avais égaré ma table de nuit dans mon précédent déménagement.

LE PLAIGNANT. — Je commençais à instrumenter lorsque le prévenu m'avança une chaise en me disant : « Prenez donc la peine de vous asseoir. » Et il me donna une vigoureuse poussée... Patatras !... La chaise était distoquée et je tombe en arrière sur... le plancher.

LE PRÉVENU. — Ça c'est trop fort !... Vous venez chez moi détériorer mon mobilier et vous avez le toupet de vous plaindre !... c'est-à-dire que j'aurai le droit de vous réclamer au moins deux cents francs de dommages-intérêts... une chaise historique, celle qu'on offrait, de père en fils, aux huissiers qui venaient nous rendre visite !

LE PLAIGNANT. — Il m'en est resté un bleu.

LE PRÉVENU. — Je l'ai pas vu... c'est faux ! J'ai voulu aller lui chercher le docteur d'en dessous... Comme c'était une doctoresse, il n'a pas voulu, qu'il a dit, montrer son bleu à une dame.

LE PLAIGNANT. — Après avoir fini le réco-

lement des objets contenus dans la première pièce, j'ai manifesté l'intention de passer dans la seconde. Isidore Paquet m'arrête en me disant : « Il y a ma femme qui est au lit... Faites bien attention, elle est très pudibonde... » J'entrai dans la chambre avec mon clerc... j'aperçus effectivement dans le lit une tête coiffée d'un bonnet blanc... j'eus à peine fait un pas, qu'une voix de crécelle, sortant de dessous les couvertures, se mit à hurler : « Au secours !... au viol ! arrêtez-le ! »

LE PRÉVENU (se tordant de rire). — J'avais avais prévenu qu'elle était très pudibonde !

LE PLAIGNANT. — J'essayais de la calmer... de lui expliquer le but de ma visite, elle continuait à hurler de plus belle : « Au viol ! » La porte du logement était restée ouverte. Bientôt les voisins s'ameutèrent ; on pénétra jusque dans la chambre... Quelqu'un était allé chercher un gardien de la paix... Ce fut bientôt un tumulte assourdissant. Tout le monde criait à la fois... En gesticulant, la soi-disante femme du prévenu lança la couverture au milieu de la chambre... Stupéfaction !... c'était un homme ! un ami d'Isidore Paquet, avec qui il s'était entendu pour me mystifier !

Procès-verbal a été dressé contre le jovial garçon ; mais, après une sévère semonce, il n'a pas été donné de suite à l'affaire.

Seul, Isidore qui a eu, en outre, le tort de donner un coup de poing à l'huissier dans la bagarre finale, est poursuivi pour un lot de délits variés.

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

SUICIDE D'ENFANT. — La barque de pêche SAINT-PAUL se trouvait à mi-chemin de Ver-sur-Mer, quand le fils du patron, âgé de 12 ans, à la suite d'une légère réprimande de son père, s'écria : « Je vais me jeter à la mer ! »

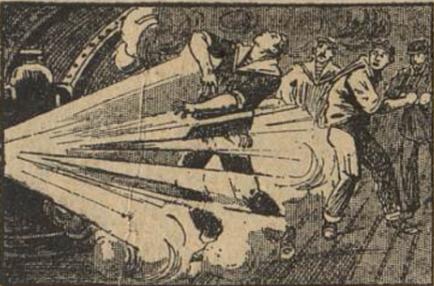
Mettant sa menace à exécution, le jeune homme se précipita dans les flots. Un matelot de la barque plongea à deux reprises pour sauver l'enfant, mais pris de congestion, il dut être retiré de l'eau et ramené à bord. Le père et un autre matelot essayèrent à leur tour de repêcher l'enfant, mais les recherches furent vaines : le petit garçon avait coulé à pic.

COURSEULLES.



UNE CENTENAIRE SE CASSE LA JAMBRE. — M^{me} veuve Rouyère, qui vient d'atteindre sa 106^e année, a été victime, ces jours derniers, d'un accident qui, étant donné son grand âge, peut lui être fatal. La pauvre femme a fait une chute si malheureuse dans son logement qu'elle s'est fracturée le col du fémur gauche. L'alerte centenaire supporte avec courage les souffrances qu'elle endure.

HONFLEUR.



ACCIDENT A BORD. — Le sous-marin ARCHIMÈDE, qui avait quitté Brest pour rallier Cherbourg, est rentré presque aussitôt au port. Un brûleur de naphte s'étant dévissé, un second maître mécanicien a été atteint au visage par un jet de naphte à 150 degrés. Le blessé, qui souffre horriblement, a été transporté à l'hôpital maritime.

BREST.



UNE NOYADE. — Un vapeur arrivait sur l'Erde à cent mètres du ponton quand il heurta une embarcation que montaient deux hommes et un enfant âgé de 5 ans. Le choc fut terrible. Le canot chavira. On s'empressa autour des naufragés ; mais on ne put sauver que l'un d'eux et l'enfant. Le père de celui-ci ne put être retrouvé.

NANTES.

A toutes les questions du président, il répond invariablement :

— C'était pour rigoler... y a pas de quoi fouetter un chat !

Le tribunal n'est pas de cet avis ; il lui octroie bel et bien six mois de prison.

Isidore reste atterré en présence de cette condamnation.

— Pour une simple rigolade ! murmure-t-il. Puis, goguenard quand même :

— Ehl bien, mon vieux Paquet, tu peux dire qu'on t'en a fichu un de paquet.

POUR ALLUMER SON CIGARE

« Il mérite d'être interdictonné », telle est la réponse que fait au tribunal un brave père de famille, François M..., mégissier, cité comme civilement responsable des méfaits de son fils, un garnement de dix-sept ans.

On comprend, du reste, la fureur du *pater familias* auquel on présente une note de dégâts, qui ne s'élève pas à moins de deux mille francs.

LE PRÉSIDENT (à Emile M., le garnement en

de recul en apercevant son fiancé, le regarda s'éloigner avec une sincère compassion.

— Pauvre garçon ! murmura alors la jolie veuve. Tu as raison, j'ai été dure pour lui... Il ne le méritait certainement pas...

XVII

L'heure de l'apéritif ayant sonné, les terrasses des grands cafés des boulevards se garnissaient de consommateurs.

Sur les tables se multipliaient les verres pleins de boissons multicolores, où la teinte verdâtre de l'absinthe dominait.

Sur la chaussée, parmi la cohue des passants, des camelots s'égosillaient à crier leur marchandise : journaux du soir, résultat des courses, questions du jour, albums en solde, brochures diverses, jouets et amusettes, sans oublier les marchands d'olives et de « kékéwets ».

Bref, le tohu-bohu quotidien du centre de Paris.

Assis seul à une table, le notaire Chamberlot suivait de l'œil distraitement ce spectacle pittoresque, si banal pour ceux qui le voient tous les jours.

Chamberlot n'était pas un fidèle du boulevard et de l'apéritif.

Il était venu exceptionnellement ce jour-là s'asseoir à une table pour chercher un dérivatif aux sombres préoccupations qui l'assaillaient.

Malgré ses efforts, rien ne parvenait à détourner le cours de sa pensée.

Toutes les jeunes femmes qui passaient lui rappelaient Mme Leudel, soit par analogie, soit par contraste.

Et la souffrance du malheureux, loin de s'apaiser, s'aiguësait.

A son désespoir d'être repoussé par la jeune femme, et de la perdre avec l'héritage qu'il convoitait, s'ajouta la crainte du nouveau forfait que son complice Chaussagnol préméditait contre elle.

Chamberlot sentait bien qu'il serait impuissant à la défendre.

Il ne pouvait pas empêcher d'agir un homme comme l'agent d'affaires.

A moins de le dénoncer...

De se perdre avec lui...

Était-ce possible ?

Il y avait du sang derrière eux.

Ce sang serait payé par un châtimement terrible, au moins la déportation...

Et Mme Leudel ne lui saurait jamais gré du sacrifice qu'il aurait accompli pour elle avec une sorte d'héroïsme.

Alors, à quoi bon ?

La lâcheté de Chamberlot était encore plus forte que son amour.

Chaussagnol avait bien raison de ne pas le craindre !...

Dépité de ne pas trouver de solution au problème qui l'angoissait, agacé de la vie exubérante qui circulait autour de lui, le notaire demanda un journal du soir.

Il parut s'absorber dans la lecture de la feuille que le garçon lui avait apportée ; en réalité, il parcourait sans le moindre intérêt les rubriques diverses qui se succédaient.

Articles de fond, chroniques, politique, littérature ou théâtre, sous aucune de ces formes les questions à l'ordre du jour ne l'intéressaient.

Mais soudain, il tressaillit violemment et le journal trembla dans ses doigts.

Il dut appuyer sa main sur la table et pencha sa tête sur la feuille pour cacher l'émotion intense qu'il ne pouvait maîtriser.

Voici quel était le « fait divers » sensationnel qui venait de le frapper :

UN DRAME MYSTÉRIEUX

« Nous venons d'apprendre les premiers éléments d'une affaire dramatique qui paraît réserver de grosses surprises.

« Le premier fait connu de cette histoire tragique remonte à douze jours déjà.

« On découvrait à cette date, sur un bateau de sable amené pour y être déchargé au port de la Villette, le corps déshabillé d'un homme paraissant âgé de vingt-cinq à trente ans.

« Les ouvriers qui firent cette découverte sous un tas d'effets en mauvais état, crurent d'abord être en présence d'un cadavre.

« Mais un rapide examen les détrompa.

« Un médecin appelé en même temps que le commissaire de police était prévenu, et estima que l'état du malheureux était grave, mais non désespéré.

« L'inconnu fut transporté à l'hôpital de la Charité.

« Dans les habits étalés sur lui et qu'on supposa être les siens, aucun papier ne fut trouvé permettant d'établir son identité.

« On supposa d'abord être en présence d'un désespéré ou d'un alcoolique.

« L'inconnu portait une blessure au crâne, résultant d'une chute.

« De plus, le froid auquel il était resté exposé avait déterminé une pleurésie.

« C'est dans cet état qu'il fut transporté à l'hôpital où des soins éclairés ont fini par le sauver.

« Aujourd'hui le malade a pu prononcer quelques paroles.

« Son identité a été établie, sa famille appelée l'a reconnue.

« C'est un jeune homme d'excellente famille, M. René G., fils d'un avocat qui eut son heure de célébrité, et que des revers de fortune ont contraint d'accepter la situation modeste de clerc de notaire chez M^e C.

« M^e Chamberlot s'arrêta, suffoqué. Ainsi René était vivant !

« Ce mot sonnait sans arrêt à son oreille comme un glas étrange.

« Immobile, les yeux fixes, le notaire dans la torpeur où il était plongé ne paraissait plus vivre.

« Une main se posa sur son épaule et le fit tressailler.

« Il parut s'éveiller brusquement d'un cauchemar et exclama d'un ton rauque :

— Chaussagnol !...

— Eh oui, cher ami ! riposta gaiement l'agent d'affaires, affectant un enjouement complètement simulé. Vous ne m'attendiez plus ? Je suis donc bien en retard ?...

« Il parlait très haut, à dessein, feignant un rendez-vous pris avec son interlocuteur dont il craignait que le trouble trop visible ne les trahît, n'éveillât au moins quelques soupçons.

« En réalité, Chaussagnol faisait simplement sa promenade quotidienne sur le boulevard, son plus habituel terrain de manœuvres.

« En passant, il avait aperçu Chamberlot et s'était empressé vers lui, devant un événement.

« Cependant personne ne paraissait s'occuper des deux complices.

« Après s'être fait servir un apéritif quelconque, Chaussagnol se pencha à l'oreille du notaire.

« Et, sans un souffle :

— Qu'est-ce qu'il y a ?

« Sans répondre, Chamberlot désigna du doigt le journal qu'il avait reposé sur la table.

« Chaussagnol dirigea son regard de ce côté. Le titre seul de l'article, un drame mystérieux, lui donna l'éveil.

« Bien qu'étreint d'une inquiète curiosité, il ne voulut pas en connaître davantage pour le moment.

« Il vida son verre, solda le garçon et entraîna le notaire qui se laissait conduire comme un fantoche.

« Un peu de nerfs, sapristi ! gronda-t-il, le poussant dans un fiacre.

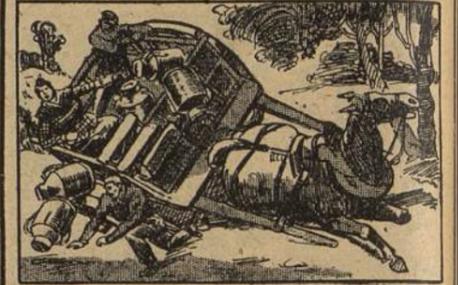
(La suite au prochain numéro.)

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

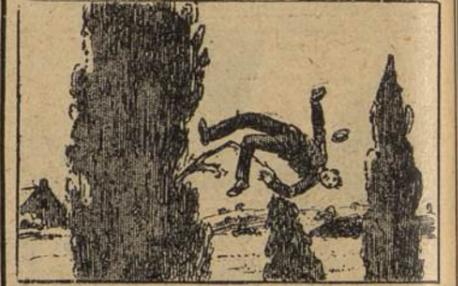
TRAGIQUE SUICIDE. — A Saint-Pierre-le-Chastel, un homme âgé de 30 ans, célibataire, ayant eu des difficultés avec sa mère et son frère pour des questions d'intérêt, décida de se suicider. Dans ce but, il plaça dans la poche de son pantalon une cartouche de cheddite ; mais quelques personnes s'étant aperçues de cette manœuvre, la lui retirèrent. Le désespéré acheta alors un litre d'eau-de-vie et invita ses amis à venir boire avec lui, puis, profitant d'un moment d'inattention, il plaça la cartouche de cheddite dans son fusil et, appuyant le canon sur son ventre, fit éclater la cartouche. L'effet fut terrible : la tête a été en partie détachée, le ventre a été ouvert et les jambes ont été brisées.

RIOM.



UNE VOITURE QUI VERSE. — Comme d'habitude, un laitier se rendait à la gare pour conduire son chargement de lait. Au tournant du chemin, la voiture versa brusquement. Le laitier, qui était accompagné de sa femme et d'un ami, fut projeté sur le sol ainsi que ses compagnons et les 150 litres de lait. Les voyageurs en furent quittes heureusement pour quelques contusions.

SAINT-SEINE-L'ABBAYE.



TOMBÉ D'UN ARBRE. — Ayant aperçu au sommet d'un arbre un nid de pies, un jeune homme de dix-huit ans n'hésita pas à grimper pour s'en emparer. Mais alors qu'il se trouvait déjà à une grande hauteur, une branche cassa et l'imprudent tomba sur le sol. Il a une luxation de l'épaule gauche et il se plaint de douleurs internes.

LE CREUSOT.



LA MORT D'UN VIEILLARD. — Agé de 74 ans, un pensionnaire de l'hospice des vieillards vivait pauvrement. Il s'était rendu dans une file pour y ramasser du bois sec. Une congestion le prit et il succomba. Un gamin de 14 ans trouva le corps du pauvre vieux, la tête appuyée sur le mauvais sac de toile dont il s'était muni.

SAINT-RAMBERT-SUR-LOIRE.

LE PRÉVENU (*pleurnichant*). — Tu me dis toujours de faire des économies... Tu vois, pour une fois que j'en fais... ça ne m'a pas réussi !...

LE PÈRE. — Ah ! gueux !... si je t'avais tenu à ce moment-là !

LE PRÉVENU. — Pas ma faute... Pourquoi que le fournisseur de vitres de becs de gaz en donne d'aussi mauvaise qualité ?... Tu devrais dire au député de l'arrondissement qu'y fasse une interpellation là-dessus...

LE PRÉSIDENT. — Ce n'est pas tout... on vous reproche, en outre, d'avoir brisé la glace de la devanture d'un magasin de charcuterie, laquelle en tombant a causé des dégâts.

LE PÈRE (*au comble de l'indignation*). — Je crois bien, on me réclame un total de seize cent soixante-quinze francs, tant pour la glace que pour toutes les cochonneries avariées !

LE PRÉVENU. — C'est pas de ma faute... voilà comment que ça s'est fait... Nous discussions, Fousset, Turlure, Grandpinçot et moi sur les progrès de la verrerie en France.

« Mes petits bons, que je leur disais, on fait des glaces épatantes aujourd'hui, une charrette passerait dessus sans les ébrécher. » — « Allons donc ! » qu'y me répondirent d'un air de doute. Moi tout bonnement, pour leur-z-y prouver mon dire, j'avise une glace de boutique, j'y donne un coup de badine et v'lan !... la v'la cassée !... Qu'est-ce qui a été bête ?... c'est moi... (*Mélancoliquement*). Ah ! j'en suis bien revenu aujourd'hui sur la solidité des produits de la verrerie moderne !

Le charcutier, cité comme témoin, affirme qu'il a vu le prévenu lancer une énorme pierre contre sa devanture.

LE PRÉVENU. — Pour quant à ce qui est de la pierre, c'est pas moi, je me réclame.

LE PÈRE (*juribond*). — Tu finiras sur l'échafaud !... (*Au tribunal*) Faudrait l'interdictonner !... (*Se tournant vers son fils*) Quelle râlée quand tu rentreras à la maison !

Il n'y rentrera pas de sitôt, car le tribunal, vu les mauvais antécédents du prévenu, le condamne à être détenu jusqu'à sa majorité dans une maison de correction.

Le père est condamné, comme civilement responsable, à deux mille francs de dommages et intérêts.

Il murmure en s'en allant :

— Oui, comptez-là-dessus !... Peau de balle !...

Deux mille francs de moutarde plutôt.

JULES DEMOLLIENS.

LA FAUTE D'AMOUR

Grand roman de Passion

PAR MAXIME VILLEMER

DEUXIÈME PARTIE

Mortel Secret

VI (Suite.)*

Et tout à coup son visage, toujours si sombre, s'éclaira; — gaiement, il tendit la main à Delphine qui lui souriait.

— Comme ton visage s'illumine, dit Marcel.

Et, tout bas...

— Tu l'aimes encore, n'est-ce pas?

— L'enfant!... fit Jean frissonnant.

— L'enfant... et aussi la mère? Ne mens pas...

Cette fois Jean se tut.

Pouvait-il leur dire, à ces êtres aimés, les angoisses de son cœur, ses promenades nocturnes devant la maison de Micheline, ses longues stations sur le trottoir, où, caché derrière un arbre, les yeux rivés aux fenêtres, il épiait le soulèvement d'un rideau et cherchait à apercevoir derrière la fine guipure des stores la silhouette fuyante de la femme aimée...

Oh! oui, bien souvent il était resté là pendant de longues heures, attendant que toutes les lumières fussent éteintes à l'hôtel Dubreuil; alors, las et découragé, à pas lents il regagnait le faubourg.

Souvent aussi il l'avait vu sortir, enveloppée de fourrures, à demi couchée dans une victoria élégante; et longtemps il avait suivi des yeux le fringant équipage disparaissant dans l'avenue.

Maintes fois Morgane l'avait surpris errant dans les Champs-Élysées, devant l'hôtel Dubreuil; et toujours elle en avait ressenti une violente colère.

« Il l'aime encore... il l'aime toujours! » pensait-elle.

Ce jour-là, après avoir pris congé de Marcel et de Delphine, Jean recommença son même pèlerinage de tous les jours.

Comme il traversait la place de la Concorde, il se trouva face à face avec la marquise de Presles.

— Oh! je me doutais bien que je vous rencontrerais dans ces parages, fit Morgane, les dents serrées; vous affectionnez tout particulièrement l'avenue des Champs-Élysées, monsieur Bellanger.

— Comme vous l'avenue du Bois-de-Boulogne, fit Jean avec une ironie méprisante.

— N'y ai-je pas mon hôtel?...

— Un hôtel où vous êtes certaine de ne jamais rencontrer le lieutenant Daniel Bargemont...

Morgane ne répliqua rien, mais ses yeux se voilèrent.

Après quelques instants de silence elle dit :

— J'ai bien d'autres soucis, moi, que Mme Dubreuil, et il me serait impossible de consacrer cinq cent mille francs à l'acquisition d'un château devant être transformé en maison de refuge pour les filles perdues. Je ne nage pas dans l'opulence, moi, et même je ne sais souvent ce que je deviendrai le lendemain.

Elle eût voulu pouvoir crier à cet homme toute sa gêne, toute sa misère; lui dire combien l'argent manquait, là-bas, dans ce petit appartement du boulevard Saint-Michel, où elle vivait retirée.

Mais elle se tut; — et, comme honteuse d'en avoir déjà trop dit, ses regards se posèrent, mauvais et terribles, sur Jean Bellanger.

— Mon âme, dit-elle, est toujours pleine d'une haine profonde pour la femme que vous avez aimée, que vous aimez encore! Ah! prenez garde, Jean, craignez ma vengeance! Dans ma solitude... car je vis presque seule avec une domestique qui souvent m'invective

— j'ai bien souvent songé à une vengeance que je veux terrible... et cette vengeance je crois l'avoir trouvée!

« Ah! ah! Micheline me hait... Eh bien! nous allons entre nous engager une lutte sans merci où l'une de nous deux succombera à tout jamais!... »

— Malheureuse!

— Je suis une sauvage, moi, et n'ai pitié de personne; — d'ailleurs personne — et vous comme les autres — n'a jamais eu pitié de moi!

Alors, sans la saluer, il s'en vint.

Elle, d'un regard morne, longtemps le suivit des yeux.

Un fiacre passait à vide: elle le hêla et se fit conduire chez elle, avenue du Bois-de-Boulogne, dans le petit hôtel qu'elle avait déserté depuis le retour de Daniel.

Les domestiques, impayés, étaient partis; — Morgane pénétra donc dans une maison déserte.

Des objets d'art avaient disparu, emportés par la valet de chambre et la cuisinière.

— Ah! les brigands! les bandits! murmura Morgane.

Et, frémissante, elle gagna son boudoir.

Sur la table de laque un monceau de lettres frappa ses regards.

C'étaient des lettres de créanciers, des demandes d'argent, des menaces souvent, des insultes toujours.

Morgane était maintenant accablée et ne savait comment répondre aux réclamations de son propriétaire, de ses fournisseurs, de tous.

La somme d'argent remise autrefois par Coralie était depuis longtemps dépensée; et bientôt, Morgane devrait se résoudre à vendre le luxueux mobilier qu'elle aimait tant!

Et quelle vie alors, dans le petit appartement du boulevard Saint-Michel! Vie de misère et de privations de toutes sortes!

Les amis qui venaient la voir dans son petit hôtel de l'avenue du Bois-de-Boulogne ne la suivraient certainement pas là-bas! La courtisane en déchéance ne peut plus compter sur personne... elle le savait.

Le regard mauvais, la lèvre pâle, elle redressa sa belle tête lourde de soucis; puis, elle se leva, ouvrit brusquement la fenêtre; et, dans la grande clarté du jour, elle arpena fiévreusement le boudoir, maintenant inondé de soleil. Les cuivres, les marbres, les tableaux de maîtres, sortaient enfin de l'ombre, apparaissaient superbes dans la douce lumière de ce soleil d'hiver.

Une glace de Venise refléta son visage, sa haute taille... et un sourire de triomphe erra sur ses lèvres.

— Je suis belle, toujours, murmura-t-elle. J'ai dépassé la quarantaine, c'est vrai, mais à peine me donnerait-on trente ans! Je n'ai pas de rides, mes cheveux sont d'un noir d'ébène. Je puis encore plaire!

« Bientôt, mon fils repartira, quittera Paris, pour longtemps; alors je pourrai enfin reprendre la vie que j'aime, cette vie de fièvre où tout s'oublie... même le temps qui passe! »

— Daniel!...

Ce nom; elle le prononce doucement, et, en le prononçant; une larme apparaît à la pointe de ses cils.

Elle aime profondément son fils... la courtisane est restée mère quand même.

Et en songeant à Daniel, à l'enfant qui pourrait un jour apprendre sa scandaleuse conduite, elle tremble.

— Oh! s'il savait! murmure-t-elle; s'il me rencontrait jamais avec un de ces hommes qui me parlent le chapeau sur la tête, le cigare aux lèvres... il se tuerait!! Oui, il se tuerait; ou bien il disparaîtrait de France pour toujours... et jamais je ne le reverrais!

« Alors que faut-il faire? Que faut-il tenter? »

Dans sa conscience une voix lui répondit: « Travaille! »

Et la voix se fit plus impérieuse; elle s'impose; elle crie à ses oreilles, à son cœur:

« Travaille! »

— Allons donc! fit Morgane, en haussant les épaules; est-ce que je puis travailler, moi qui n'ai jamais rien fait, qui ai toujours vécu dans le luxe, moi habituée à mener la grande vie?

« J'ai encore du temps devant moi avant de prendre une telle détermination. D'ailleurs, il est trop tard pour retourner en arrière; quand on est enfoncé jusqu'au cou dans la boue... rien ne peut vous en sortir!

Et, la tête dans les mains, elle reste longtemps songeuse.

Sa conscience parle toujours; et la terrible voix de tout à l'heure murmure encore à ce cœur et à cette âme se défendant contre le bien:

« Il n'est jamais trop tard pour reprendre le droit chemin. Ne compte pas sur l'avenir... l'avenir est tout près de toi. Quoi que tu fasses, dans quelques années tes cheveux blanchiront, des rides creuseront ton front... et alors les hommes qui l'ont dit leur amour te crieront leur mépris, te rejetteront comme un jouet ayant cessé de plaire!

« Dès maintenant reprends le droit chemin; et qui sait... peut-être oublieras-tu ce que tu as été! Prends l'avance, n'attends pas qu'on te chasse de cette maison aussi pauvre, aussi désemparée, aussi misérable que la dernière des misérables!

— Non!... non!... s'écrie Morgane avec colère.

Alors la voix se tait; devant la révolte de ce cœur gangrené la conscience se ferme...

— Ah! ah! s'écrie-t-elle encore, pourquoi donc changerais-je de vie, moi? Pourquoi donc me résignerais-je à végéter dans la misère tandis que Coralie et Micheline seraient dans l'opulence?...

Elle referma la fenêtre, mit son chapeau, et quitta l'hôtel.

Puis elle se dirigea vers une station de voitures et monta dans un fiacre.

— Où faut-il vous conduire, madame? demanda le cocher.

Après quelques instants d'hésitation, elle répondit d'un ton sec:

— Avenue des Champs-Élysées, à l'angle de la rue La Boétie... et vite!

Tout à coup, la pensée était venue à Morgane d'aller trouver Micheline et de lui demander la forte somme.

Depuis plus d'une année elle n'avait pas vu Mme Dubreuil, avec qui elle était presque complètement brouillée; mais aujourd'hui, elle était décidée à tout pour se procurer de l'argent.

« J'ai été une sotte, pensait-elle. Jamais je n'aurais dû me fâcher avec Micheline, et surtout j'aurais dû continuer à voir son mari.

« Pierre Dubreuil est un homme généreux, et certainement il n'eût pas repoussé mes demandes d'argent; décidément, je n'ai jamais su conduire ma barque... »

Devant l'hôtel Dubreuil elle descendit de voiture; puis, après avoir largement payé le cocher, elle s'approcha de la grille et sonna.

Le suisse accourut.

— Monsieur et Madame Dubreuil? demanda Morgane.

— Monsieur et madame sont sortis, répondit le suisse; mais ils ne tarderont pas à rentrer... et si Madame veut les attendre...

— Volontiers.

Le suisse sonna; aussitôt, un valet de chambre parut.

— Si Madame veut bien me suivre, dit-il.

Le valet de chambre fit traverser à Morgane une serre pleine d'arbustes rares; puis il l'introduisit dans le petit salon où Micheline avait coutume de recevoir ses visites intimes.

Demeurée seule dans ce salon, Morgane resta quelques instants immobile, enveloppant d'un regard d'envie toutes les merveilles artistiques accumulées là... et un sourire mauvais erra sur ses lèvres.

« Tout cela est à Micheline! pensait-elle. Ici, la richesse, les meubles rares, les tapis et les tentures d'Orient, tout enfin ce que la fortune donne aux heureux de la terre... et Micheline ne craint point, elle, qu'on vienne jamais lui vendre toutes ces merveilles! »

Longtemps elle resta immobile; puis enfin elle s'assit et, la tête renversée sur le dossier d'une bergère, elle se prit à songer.

« Tout à l'heure Micheline va venir, pensait-elle; refusera-t-elle, ou donnera-t-elle sans compter ce que je lui demanderai?... »

Bientôt, en effet, Micheline parut.

— Vous... ici? fit-elle, surprise et inquiète.

— Je viens voir votre mari, fit Morgane.

— Mon mari est sorti, et je ne sais à quelle heure il rentrera.

Restée debout, Micheline attendait que Morgane s'expliquât.

— Oui, reprit Mme de Presles, je viens demander à votre mari de me consentir un prêt d'argent.

— Je doute fort que mon mari vous rende ce service.

— Et pourquoi donc?

— Parce que mon mari, connaissant notre inimitié, ne vous recevra probablement pas.

Les traits de Morgane se crispèrent, un flot de sang monta à son front.

— Il faudra cependant bien qu'il me reçoive, fit-elle avec hauteur.

— Ne menacez point, madame. Ne me faites pas oublier que vous êtes la mère de Daniel, et que pour Daniel seul je suis correcte et polie envers vous.

— C'est donc toujours la haine, la guerre? fit Morgane, en se redressant, irritée. Vous ne voulez donc pas désarmer? Vous oubliez qu'entre vous et moi existe un secret qui pourrait, s'il était jamais dévoilé, vous perdre, non seulement dans l'opinion publique, mais encore dans le cœur de votre mari? Vous oubliez que d'un mot je puis, si je le veux, vous trainer dans la boue, vous plonger dans un déshonneur dont on ne se relève jamais...

— Je ne vous crains plus, fit Micheline, la voix brisée.

— Et cependant vous avez tout à craindre de moi, vous qui croyez votre réputation inattaquable, vous qui donnez au monde le spectacle de vos charmes, vous qui n'hésitez pas à consacrer une fortune à la création d'une maison de refuge pour les filles perdues!

— Oui, une maison de refuge pour les pauvres filles abandonnées, fit Micheline, dont les yeux devinrent humides; une maison où viendra peut-être un jour la fillette que vous m'avez prise et enlevée!

« Oh! vous ne m'avez jamais avoué ce crime; mais je le sais, c'est vous la vraie, la seule coupable... »

« Oui, reprit-elle à voix basse, vous êtes une femme néfaste; et partout où vous avez passé vous avez semé le deuil et la douleur! Vous avez empoisonné ma mère, vous m'avez volé ma fille! »

Dans le cœur, à voix sourde, Micheline lui avait jeté ces paroles sanglantes; et Morgane avait tremblé.

— Et c'est à moi, reprit Mme Dubreuil, que vous venez demander un secours? Oh! ce secours, je vous le refuserai toujours; il y a dans mon âme trop de colère, trop de haine!

Un sourire d'ironie erra sur les lèvres de Morgane.

— Vous êtes folle, dit-elle. Tout cela, c'est de la vieille histoire; près de vingt années ont passé sur ces infamies, ces calomnies, ces mensonges.

« Vous m'accuserez? Mais quelle preuve fournirez-vous pour étayer vos accusations? Ces preuves vous font complètement défaut, vous le savez bien; si vous m'attaquez jamais, vous m'attaquerez sans armes... vous êtes donc vaincue à l'avance.

— Oh! si vous saviez comme je vous méprise!...

Un flot de sang monta au front de Morgane.

Elle murmura:

— Ainsi, vous repoussez ma demande?

— Je la repousse, je la repousserai toujours.

* Voir les numéros 149 à 175.

— Même si je vous suppliais au nom de votre père?

— Mon père est mort !...

— Mais je porte son nom.

— Ce nom porté avant vous par une sainte ! fit Micheline, en essayant fiévreusement les gouttes de sueur perlant à son front ; puissiez-vous ne jamais le déshonorer complètement, ce nom... mon nom !

Et maintenant, Micheline hésite. Morgane comprend cette hésitation... et elle murmure :

— Pour me sortir de peine, il me faut soixante mille francs.

Et avec une amertume non feinte, elle ajoute :

— Oh ! si Daniel savait !... si Daniel savait !

« Certes, ce n'est pas à lui que je raconterai cette humiliante visite... il ne me pardonnerait pas !

En entendant prononcer ce nom de Daniel, Micheline sentit s'adoucir l'expression de son visage ; et dans ses yeux passa une lueur de tendresse profonde.

« Daniel ignore la gêne de sa mère, pensait Mme Dubreuil ; pauvre Daniel ! »

— Oui, reprit Morgane à voix basse, il me faut soixante mille francs, autrement je suis perdue ! Un instant j'ai songé à vendre tout mon mobilier, mes bijoux, mes objets d'art ; mais bien vite je me suis rendu compte de l'inutilité d'un tel effort, et j'ai aussitôt rejeté cette pensée.

— Soixante mille francs ! fit Mme Dubreuil ; mais où voulez-vous que je trouve une pareille somme ?

— Plaidez ma cause auprès de votre mari, c'est tout ce que je vous demande. Après quoi, je m'adresserai directement à lui... et il ne me refusera pas cette bagatelle, lui qui est, dit-on, archimillionnaire.

— Jamais je n'intercéderai en votre faveur auprès de mon mari... jamais.

La partie était perdue ; la marquise le comprit, aussi prit-elle aussitôt une grande détermination.

— Le secret que depuis tant d'années je garde, il ne tient qu'à moi de le révéler ; donc prenez garde, Micheline, et ne me poussez pas à bout.

— Oh ! je le sais, vous êtes capable de tout ! fit Micheline en essuyant son front couvert d'une sueur glacée. Après avoir exigé de moi, au moment de mon mariage, de ne pas révéler mon douloureux secret, ce secret pouvant nous perdre tous si je l'eusse confié à M. Dubreuil, car alors ce mariage eût été rompu, vous me menacez aujourd'hui de divulguer ce que vous m'avez autrefois suppliée de cacher !

« Quelle femme êtes-vous donc, madame ? »

« Mais, reprit Micheline, croyez-vous donc que mon mari ajouterait foi à des racontars venant de vous ? Non, madame il ne vous croirait pas... car il vous connaît mieux que moi.

— Je fournirai des preuves ; je raconterai vos amours avec Jean Bellanger et je raconterai aussi bien d'autres choses, que vous n'ignorez pas, sans doute.

— Que voulez-vous dire ? fit Micheline, frissonnante.

— Je veux parler du retour de Jean Bellanger à Paris.

— Misérable !...

— Plus bas ! fit Morgane en se redressant, inquiète et soupçonneuse ; on a marché dans la pièce voisine...

« Là ! reprit-elle, en désignant de la main la tenture masquant la porte du grand salon.

Micheline s'élança, souleva la portière, regarda.

— Il n'y a personne, dit-elle.

— Sans doute un valet aux écoutes, un drôle qui se sera sauvé en entendant du bruit.

— Vous avez apporté ici le malheur ! murmura Micheline ; me voilà peut-être à la merci de la discrétion d'un valet !

« Mais finissons-en ; vous êtes venue ici conclure un marché, exercer sur moi le plus odieux des chantages... eh ! bien, transigeons.

« Voici trente mille francs... c'est tout ce que je peux vous donner aujourd'hui.

— J'attendrai pour le reste, fit froidement Morgane.

— Je ne promets rien...

Et Micheline s'approcha d'un timbre, sonna.

— Reconduisez Madame, dit-elle au valet qui venait d'accourir.

Cette fois, Micheline était bien perdue. Comment pourrait-elle se procurer les trente mille francs encore exigés par Morgane, comment aussi arriverait-elle à combler le vide fait à sa bourse personnelle ?

La veille, Pierre lui avait remis l'argent nécessaire pour parer aux premières dépenses nécessitées par les préparatifs du bal travesti qu'elle devait donner dans les salons de l'hôtel ; mais maintenant que cette somme n'était plus entre ses mains, que dirait-elle à Pierre, quel mensonge devrait-elle inventer ?

Certes, elle connaissait la bonté de son mari, savait combien était grande sa confiance en elle ; aussi était-elle bien certaine qu'il donnerait de nouvelles sommes sans même demander la moindre

Alors, très résolue, Micheline se leva.

Sept heures venaient de sonner ; l'heure du dîner approchait, Pierre devait être rentré.

Micheline quitta le boudoir, traversa de longs corridors déserts et se dirigea vers le cabinet de Pierre Dubreuil.

Doucement, elle souleva la portière et pénétra dans la vaste pièce éclairée par une unique lampe dont la pâle lumière, encore tamisée par un globe de bohème, épandait sur les choses des lueurs incertaines.

D'un pas léger et amorti par l'épais tapis, Micheline s'avança sans que Pierre, ne l'entendant pas venir, détournât la tête.

Assis à son bureau, la tête dans les mains, Pierre songeait.

Alors Micheline s'approcha encore ; et

— N'êtes-vous donc pas heureux ? demanda-t-elle, d'une voix très douce.

Un long silence se fit.

Pierre ne répondit point ; et Micheline, émue, tremblait.

Alors elle s'assit près de lui, sur un siège bas ; et, comme l'eût fait une fille auprès de son père, elle posa sa jolie tête sur les genoux de Pierre Dubreuil.

— Qu'avez-vous ?

Elle interroge... mais elle craint une réponse ; et sur son mari, qui la regarde avec une infinie tendresse, elle lève ses grands yeux tristes.

Et elle répète :

— Qu'avez-vous ?

Et, comme il garde toujours le silence, elle reprend :

— Pourquoi me cachez-vous vos pensées ? Auriez-vous donc des secrets pour moi ? Mais ne suis-je pas ce que vous avez de plus cher au monde, et n'êtes-vous pas, vous, le seul être que je vénère et que j'aime ?

Une expression d'indéfinissable tristesse se répandit sur le visage de Pierre Dubreuil.

— Oh ! je le sais... Vous êtes bonne ! dit-il, en prenant les mains de la jeune femme et les serrant doucement. Oui, vous êtes bonne... et bientôt il ne sera bruit dans tout Paris que de votre charité. Chacun parlera de votre maison de refuge de Plessis-Trévisé et de son installation que je veux impeccable et parfaite.

« Rien n'y manquera. Ce matin j'ai vu l'architecte ; et ensemble nous avons décidé des réparations à faire, des pavillons à achever. Dans six mois tout sera prêt, et nous pourrons procéder à l'inauguration de l'asile qui portera votre nom.

— Le vôtre, mon ami ; ce sera « l'asile Dubreuil ».

— Le pavillon mauresque que nous avons visité ensemble sera converti en infirmerie ; là, ma chère Micheline, vos protégées seront soignées avec le plus entier dévouement.

— Vous avez pensé à tout, fit Micheline, émue.

— Je m'étonne vraiment que nous n'ayons pas songé plus tôt à cette œuvre de charité sociale ; donner aux pauvres est un des plus grands bonheurs de la vie, c'est le plus grand devoir de ceux qui possèdent.

« Et puis, reprit Pierre en passant la main sur son front, je songe aussi à votre bal travesti ; vos préparatifs sont-ils commencés ? Vos invitations sont-elles lancées ? »

Elle restait rêveuse, la tête inclinée sur sa poitrine. Lui la regardait comme il ne l'avait jamais regardée ; il y avait de l'inquisition dans son regard, très-doux cependant, mais plein d'angoisse.

Que s'était-il donc passé dans l'esprit et le cœur de cet homme, que maintenant Micheline trouvait si changé, si sombre, si triste...

Et tout à coup elle se souvient du bruit entendu tout à l'heure dans le grand salon voisin du boudoir où elle recevait la marquise de Presles.

Et elle pensa :

« Ce bruit qui nous a si fort effrayés... si c'était lui qui l'eût fait... s'il avait surpris ma conversation avec Morgane ! »

Et, à cette pensée, Micheline sent son cœur battre à coups précipités.

— Si c'était lui !... si c'était lui !...

Maintenant elle n'ose plus lui demander les trente mille francs que Morgane viendra certainement chercher sous peu ; il lui semble que sur son visage il peut à présent lire le mensonge et la trahison.

Alors, effrayée, elle sortit pour cacher la pâleur de son front, l'angoisse de ses regards.

Son parti était pris. Non, elle ne demanderait point d'argent à Pierre ; pour faire face aux premières dépenses de son bal, elle vendrait ses bijoux !

Et, pendant qu'elle prend cette détermination devant lui épargner l'horrible mensonge dont la pensée la révolte, Pierre Dubreuil se replonge dans ses rêveries.

Certainement, dans l'esprit de cet homme s'est levée une pensée douloureuse ; et sous l'empire de cette pensée, devenue peu à peu obsédante, les rides de son large front se creusent plus profondes.

La tête dans les mains, il reste silencieux, les yeux noyés de larmes.

(La suite au prochain numéro.)



○ LA GOUTTE DE SANG. — De l'armoire, un homme venait de surgir : ○
○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ Pierre Coribasse. ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

explication ; mais c'était surtout la bienveillance et la générosité de cet homme qui lui causaient des remords.

Longuement, elle chercha dans son esprit un motif pouvant paraître naturel ; mais elle n'en trouva pas. Puis cela la révoltait de mentir, de mentir toujours...

Alors, assise près du feu, la tête dans les mains, elle s'abandonna à tout son désespoir.

Des heures s'écoulèrent.

Puis enfin Marinette apporta les lampes.

— Madame aurait dû me sonner, fit la vieille femme de chambre.

— Je me suis endormie près du feu, dit Micheline, en retombant accablée sur son fauteuil. Vois-tu, Marinette, il y a dans la vie des moments où on aime à rester seule, loin du monde... dans l'ombre.

« La marquise de Presles est venue, pensait Marinette ; et chaque fois qu'elle paraît ici, elle apporte le malheur ! »

Et, sans bruit, bouleversée, Marinette se retira.

sur l'épaule de son mari elle appuya ses mains tremblantes.

Pierre tressaillit, comme sortant d'un long rêve, et sur sa femme il leva ses yeux inquiets.

Micheline frissonna sous ce regard ; angoissée, elle murmura :

— Seriez-vous malade ? Vos yeux sont cernés, votre visage est tout pâle...

— Rassurez-vous, Micheline ; je ne suis point malade.

— Vos yeux sont rouges ; on dirait que vous avez pleuré.

— Pleuré ? fit-il en haussant les épaules ; et pourquoi donc aurais-je pleuré ?

D'ailleurs, aujourd'hui la chance me favorise : voyez ce que je rapporte de chez mon agent de change... ces liasses de billets de banque représentent une partie de la somme énorme que je viens de gagner dans les mines d'or.

« Certes, je ne tiens pas à la fortune, moi, et c'est pour vous seule, Micheline, que je la désire ; à cousine Lise et à moi, il faudrait si peu pour être heureux... »

LA GOUTTE DE SANG

Grand roman dramatique

PAR JULES MARY

QUATRIÈME PARTIE

Le Mystère des Cœurs

V (Suite.) *

Ce document, au lieu de le livrer au chef de la Sûreté, il le garderait.

Seul, Larmouset en aurait connaissance. Larmouset était au courant du secret de famille des Chenavat. Et, du reste, lorsque l'aveu de Denis parviendrait au juge, justice serait faite et Coribasse aurait expié...

Comment Mirador châtierait-il ? Il ne le savait pas encore !...

Il sortit de la préfecture et retrouva son auto.

— Où allons-nous ? demanda le chauffeur.

— Rue de Lisbonne.

Si absorbé qu'il fût en cet instant, il crut apercevoir au long du quai la silhouette d'un homme qui lui était familière...

Il se pencha vivement pour mieux voir.

Mais l'auto filait vite, tournait... Un omnibus barra son rayon visuel... et quand il put regarder de nouveau, la silhouette avait disparu.

Coribasse était là et guettait ma sortie. Pourquoi ? Parce qu'il désirait être sûr de ma démarche auprès du chef de la Sûreté... Il a dû calculer le temps que j'ai mis à traverser la cour, à monter et à descendre... Il est rassuré maintenant sur ma tentative. Il sait que je n'ai pas eu le temps de m'entretenir avec le chef !...

En arrivant rue de Lisbonne, il repensait à certains regards narquois qu'il avait surpris chez l'ingénieur, pendant que, côte à côte, et pareils à deux amis, ils roulaient vers la préfecture en fumant des cigarettes...

Ces regards disaient clairement :

— Ce papier me reviendra... Je saurai bien vous obliger à me le rendre !

Clairement aussi la réponse se lisait dans l'œil de Mirador :

— Qu'il vienne !...

VI

Rue de Lisbonne.

Il s'aperçut, dès le surlendemain, que l'ingénieur ne désarmait pas.

Avertie par dépêche que Modeste et Valentine étaient retrouvées, Giselle n'avait pu tenir plus longtemps en place à la Viergette.

Elle était accourue à Paris avec Mathilde Chenavat et Renaud.

Renaud qui avait grande hâte de revoir Valentine.

Renaud qu'un mot laconique de l'officier avait plongé dans un délire de joie...

« Venez. J'ai la preuve de votre innocence ! »

Ils étaient donc à Paris tous les trois depuis la veille.

Mathilde et Giselle, installées selon leur habitude dans le logis de la rue Linné que Chenavat avait conservé toujours, pendant que Renaud demandait l'hospitalité à Mirador, ainsi qu'il l'avait déjà fait...

Ce jour-là était un vendredi.

Et ce fut ce vendredi que Mirador reçut à nouveau, et d'une façon inattendue, les preuves que Coribasse veillait autour de lui, sans une heure de lassitude, prêt à profiter de tous les hasards et même à les faire naître.

Après le déjeuner, Mirador et Renaud étaient sortis.

Ils emmenaient les deux amies rue

* Voir les numéros 128 à 175.

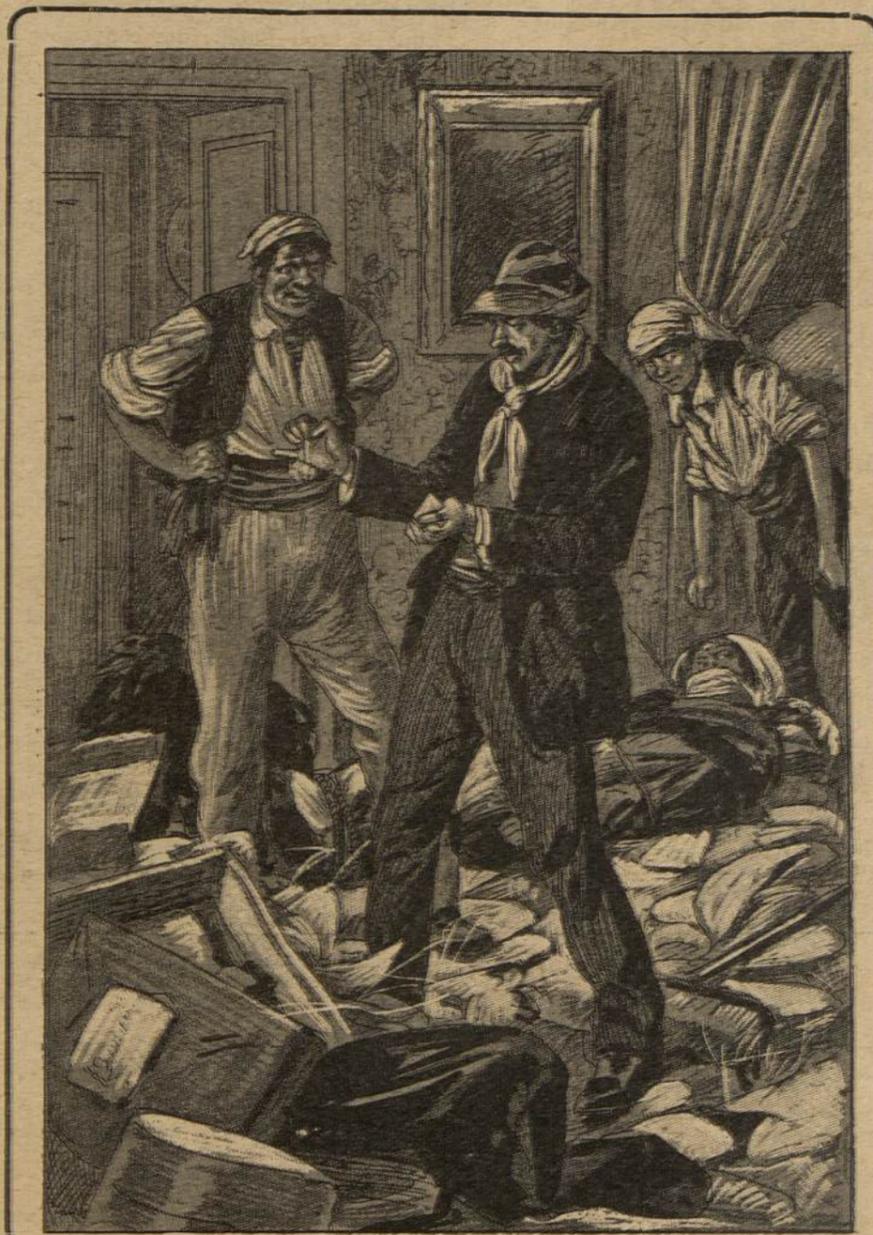
Linné, auprès de Giselle, et dans l'appartement, il ne resta que Poum et Boutort.

Poum et Boutort achevaient de déjeuner côte à côte à l'office, lorsque le concierge monta une lettre où Boutort reconnut tout de suite l'écriture de Marchenoir.

Il ne l'entrevoit pas et se décida à partir.

Il avala une tasse de café, prit un petit verre, alluma sa pipe, et fila.

Il ne vit pas deux hommes qui, sortant de la maison d'en face, le regardèrent



LA GOUTTE DE SANG. — Déjà Coribasse allumait une allumette et s'appretait à le jeter au milieu des papiers.

Marchenoir se remettait lentement de sa blessure. Il recevait tous les jours la visite tantôt du Méridional, tantôt de Chevillat, qui passaient auprès de lui toutes les heures que laissait libres leur service de contre-apaches.

La lettre disait :

« Je ne me sens pas bien. On dirait que ça décline. Tâche de venir. »

— C'est drôle, murmura Boutort... Je l'ai quitté hier, pas guéri, sûrement, mais en bonne voie de rétablissement et tout guilleret à la pensée que nous allions enfin pincer le Coribasse... Qu'est-ce que ça signifie ?

Il fit la lettre, la retourna dans tous les sens, l'ausculta. Il aurait voulu l'approcher de son oreille pour écouter si elle n'avait pas à révéler autre chose que ce qu'elle paraissait dire...

— C'est pourtant bien de lui... Après tout, c'est possible qu'il soit plus malade.

Du reste, pourquoi un piège ?... Dans quel intérêt ?...

longtemps, jusqu'à ce qu'ils fussent certains que Boutort ne reparaitrait pas.

Ces deux hommes, c'était Brûleur et Julot.

Eux-mêmes s'éloignèrent avec rapidité.

La cuisinière de Mirador allait sortir, pour ses achats de la soirée...

La sonnerie du téléphone retentit. Poum y courut, prit le récepteur, écouta...

— Allô ! allô ! Je suis chez M. Mirador...

Bon ?... M. Mirador vient d'être ramassé mourant aux environs du jardin des Plantes... M. Renaud qui l'accompagnait l'a fait porter rue Linné, chez madame Chenavat... Le médecin, appelé en hâte, désespère... Il dit que c'est la fin... M. Mirador a recouvré la parole... Il vous demande... Vous et Boutort, si Boutort est encore à la maison... Venez vite... Il n'y a pas une minute à perdre...

Poum n'eut pas le soupçon qu'on pouvait le tromper. Le coup du téléphone est connu. Mais Poum eût déjoué, en

Afrique, toutes les ruses des sauvages. Il se trouvait désarmé contre les ruses des sauvages de Paris...

Dans le logis, il n'y eut plus que la cuisinière, occupée à sa cuisine... Elle avait reçu, depuis longtemps, un ordre précis de l'officier, pour le cas où elle resterait seule dans l'appartement : l'ordre de n'ouvrir à aucun inconnu, sous n'importe quel prétexte...

Poum était à peine descendu que la bonne femme — une vieille Bretonne — entendit sonner à la porte de l'appartement.

Posément, sans se presser, elle gagna l'antichambre.

Un ancien locataire, prédécesseur de Mirador, avait fait établir un petit judas dans le plein bois de la porte, et l'ouverture en était grillagée...

Elle écouta... Elle percevait un bruit de pas lourds près de l'escalier...

Elle n'ouvrit pas le judas et attendit qu'on sonnât une seconde fois.

Ce qui eut lieu, un peu plus longuement, un peu plus fort.

Alors elle fit glisser la planchette et approcha la tête...

— Qu'est-ce que vous voulez, à sonner si malhonnêtement ?

— Hé ! hé ! fit une voix joviale... on sonne comme on peut, et pour se faire ouvrir...

Par le judas elle distinguait deux hommes, l'un petit et maigre, l'autre qui avait l'air d'un hercule de foire, vêtus tous les deux comme des déménageurs, une ceinture rouge au flanc, un bonnet enfoncé jusqu'au front, en manches de chemise...

Ils avaient déposé sur le palier une vaste armoire normande dont l'aspect cossu et confortable plut tout de suite au cœur de la ménagère ordonnée et méticuleuse...

— Tiens ! murmura-t-elle, et moi qui avais envie d'en demander une à Monsieur pour ma cuisine... Il y aura pensé...

Malgré tout, un reste de défiance subsistait.

— Chez qui apportez-vous ça ? fit-elle.

— Chez M. le capitaine Jean Mirador, dit le plus petit des deux hommes... Une commande faite au faubourg Saint-Antoine...

— Quand ?

— Savons pas... Voici la carte de M. Mirador, avec l'adresse de la rue de Lisbonne...

Et comme la cuisinière hésitait encore :

— Est-ce que vous allez nous faire droguer là longtemps ?... Vous donnez pas qu'on entre pour ne pas nous donner de pourboire ni un verre de vin ?... C'est bon, on s'en va... Seulement l'armoire est là...

Elle y restera... Elle est payée... Si le concierge monte et qu'il voie le meuble dans l'escalier, il grognera... Voilà... Bonsoir...

Ils firent deux pas vers l'escalier. Ils riaient.

La cuisinière entendit le plus petit qui disait au plus grand.

— Elle nous prend pour des cambrioleurs !...

— Alors, des cambrioleurs qui rapportent des meubles au lieu de les enlever... C'est rare...

Le petit ajouta, en philosophe, en haussant les épaules :

— Faut-il tout de même que le monde soit bête...

Ils n'allèrent pas loin dans l'escalier. Un bruit de serrure les arrêta. La cuisinière ouvrait.

— Moi, voyez-vous, j'y suis pour rien. Monsieur m'avait dit : « N'ouvrez à personne. » Et j'ai qu'à obéir... Mais, du moment que c'est une commande...

Les déménageurs remontèrent.

— Donnez-nous un coup de main, pour pas rayer le parquet...

— On est précautionneux dans notre métier, fit le géant.

Ils enlevèrent doucement l'armoire et la transportèrent dans le vestibule. Celui-ci était encombré de toutes sortes de

bibelots, de souvenirs. Aucune place pour un meuble de cette dimension.

— C'est pour ma cuisine, dit la bonne femme en riant... Enlevez, c'est pesé !

Elle était complètement rassurée. Ils trimbalèrent l'armoire à travers l'appartement, mais quand ils furent éloignés du vestibule, ils s'arrêtèrent. Le petit retourna vers la porte, la ferma soigneusement. En même temps, le géant ouvrait l'armoire.

Et la cuisinière ne put retenir un geste de terreur.

De l'armoire, un homme venait de sortir, comme d'une trappe : Pierre Coribasse.

— Ouf ! je commençais à étouffer là dedans...

La cuisinière n'eut même pas le temps de pousser un cri. Brûleur s'était jeté sur elle, la maintenant immobile, pendant que lestement Julot lui passait un mouchoir sur la bouche, et le nouait, très serré, derrière le chignon...

Puis, on lui lia les jambes et les bras. — N'ayez pas peur, ma vieille, on ne vous fera aucun mal... nous venons simplement pour une visite domiciliaire...

Coribasse fit un signe à Brûleur.

— Veille !

Aussitôt, lui et Julot ouvrirent les meubles, forcèrent les serrures, bousculèrent les tiroirs avec une activité fiévreuse... Ils devaient avoir acquis l'habitude de ces sortes d'inspections, car ils n'hésitaient pas ; allaient droit aux cachettes les plus mystérieuses, aux recoins les plus ignorés... De temps en temps, ils relevaient la tête, prêtaient l'oreille, afin de guetter un signal d'alarme... Mais Brûleur se taisait...

Ce fut bientôt, dans les chambres, un désordre inimaginable... amoncellement de papiers, de dossiers, de cartons éventrés, de feuilles éparées, de tiroirs brisés... de linges en fouillis... de morceaux de ferrures arrachées en violence, dans des accès d'impatience rage, sous la menace du retour de Mirador qui, d'une minute à l'autre, pouvait paraître...

Toute cette inénarrable scène de vandalisme au milieu d'un silence qu'interrompaient, seules, quelques exclamations trahissant le désappointement de Coribasse :

— Rien ! Rien ! Toujours rien !!!... Le garde-t-il donc sur lui ?

Et qu'interrompaient aussi les soupirs de la pauvre vieille que le mouchoir bâillonnait et étouffait. Mais, d'elle, ils ne se souciaient guère...

Enfin, il fallut bien que Coribasse se rendit à l'évidence...

Il ne trouvait pas ce qu'il était venu chercher... Il eut un regard sinistre autour de lui... Un projet fou traversait ce cerveau en délire...

— Si nous mettions le feu ?

— Hé ! patron, fit Julot... c'est ça qui serait une bonne farce...

Déjà il allumait une allumette et s'apprêtait à la jeter au milieu des papiers éparés... Tout cela eût flambé en un clin d'œil comme si on l'eût arrosé de pétrole... Mais un coup de sifflet strident, partant de la rue, les mit sur leurs gardes...

Brûleur, d'en bas, leur envoyait le signal d'un danger pressant.

Vite, Julot cassa une tige de fer dans la serrure de la porte d'entrée.

— Pendant qu'ils perdent leur temps à ferrailer par ici, patron, nous aurons tout le loisir de nous esbigner par l'escalier de service...

Sans hâte, ils s'éloignèrent, suivis par le regard effaré de la cuisinière qui geignait toujours.

Alors qu'ils fuyaient d'un côté, les autres montaient par le grand escalier.

Rue Houdon, Boutort avait trouvé Marchenoir en excellent état, levé, essayant de faire quelques pas dans sa chambre et fumant sa première pipe.

— Ah ça ! vieux, qu'est-ce que ça signifie ?

Et il lui tendit la lettre qu'il venait de recevoir.

— Ça ne vient pas de moi, fit Marchenoir... C'est une fumisterie...

— Une fumisterie ? Dans quel but ?... Pour m'éloigner de la rue de Lisbonne ?

— Probable...

— Tonnerre ! Qu'est-ce qu'ils manigancent encore ?

— Ne te fatigue pas à le deviner... Prends une auto sur le boulevard, au coin de la rue. Il y a une station... Rue de Lisbonne, tu auras le mot de l'énigme...

Il y avait bien une station, mais pas d'autos. Et pour comble de malheur les fiacres, même, passaient chargés. Il fallut attendre. Il perdit un temps précieux.

Quand il arriva rue de Lisbonne, Renaud, Poum et Mirador, y accourraient de leur côté.

Poum était allé tout droit rue Linné, s'attendant à trouver son maître mourant.

On juge de sa joie, qui se manifesta par une danse toute pleine des souvenirs de son pays.

Ce fut seulement lorsqu'il fut calme qu'il s'expliqua.

— Il y a du Coribasse là-dessous, murmura Mirador... et ce qu'il veut, je le sais...

Il tâta sa poche... Le papier s'y trouvait... L'officier sourit.

— Il ne l'aura qu'avec ma peau, et ma peau, bien que je n'y tiens guère et qu'elle ne vaille pas grand-chose, je la défendrai...

Rue de Lisbonne, pour ouvrir la porte, il fallut faire sauter la serrure.

Cela prit du temps...

— Ils ont dû saccager l'appartement, disait l'officier avec gaieté.

Quand ils purent enfin pénétrer, la vieille cuisinière commençait à étouffer bel et bien. Ils s'empressèrent de la délier, d'enlever le bâillon, de la rappeler à la vie... Elle se disposait à entreprendre le récit de ce qui s'était passé, lorsque Mirador l'en empêcha :

— Inutile, ma bonne. C'est assez clair... tâchez plutôt de remettre de l'ordre partout !

Et se tournant vers Boutort :

— Ceci est grave, et très heureux pour nous...

— Et pourquoi ça, mon capitaine ? fit Boutort surpris !

— Parce que ce cambriolage était parfaitement inutile... qu'il était, pour Coribasse, dangereux, sans profit... ; qu'un peu de réflexion devait bien faire penser au bandit que le document qu'il cherchait est en sécurité, hors de sa portée, et, en outre...

— En outre, mon capitaine ? Car je ne vois pas ce qu'il y a d'heureux...

— Parce que cette expédition indique que Coribasse perd la tête... C'est un coup de folie... C'est un indice... Je ne reconnais plus son habituel sang-froid, sa réflexion... C'est encore de la témérité, mais ce n'est plus de l'audace...

— Il frappa sur l'épaule de Boutort :

— Cet homme est à nous, camarade !

Bien à nous !... Ce n'est plus qu'une question d'heures.

La bête traquée, aux abois, est encore redoutable. Les derniers soubresauts de son agonie peuvent être terribles.

VII

Rue Linné. Chaque fois que Mathilde s'y retrouvait, les souvenirs affluaient à son esprit, les uns si doux, les autres si pénibles !

Elle ne pouvait revenir dans le modeste logis du savant — toujours gardé par lui, bien qu'il n'y fit que de très rares apparitions et gardé par superstition peut-être, en mémoire des illusions qu'il y avait vécues, — sans remonter vers les premières années de son mariage.

Comme on l'avait aimée ! Jamais femme n'avait été entourée d'autant de dévouement, d'une pareille tendresse, ardente et craintive à la fois.

Et ce n'était pas sans une émotion bien profonde qu'elle se rappelait la journée unique, la journée précieuse et troublante où, près du grand homme, partageant sa gloire et sa joie, elle avait reçu, du haut du petit balcon dominant la rue, le tribut d'admiration de la France entière.

A ces heures de triomphe, de bonheur presque complet, s'étaient mêlées des heures de désespoir et de douleur tragiques. Elle avait dû passer par des angoisses telles qu'il fallait un cœur de mère pour ne point atteindre aux limites de la folie.

Ce fut lorsque Richard — l'enfant inconnu du mari — tomba malade.

Malade d'une affection contagieuse, atteint de la petite vérole.

Ce fut lorsqu'elle apporta — elle, la mère — la terrible maladie au chevet de ses deux autres fils !

Un frisson la prenait encore à de pareils souvenirs.

C'était là, dans cette chambre, dans ces petits lits jumeaux où souffraient et se

plaignaient, visages défigurés par la contagion, que Renaud et Simon avaient failli mourir...

C'était là qu'elle revenait s'asseoir, quand elle avait vu « l'autre ». Et c'était de là qu'elle partait, pour le revoir...

Poursuivie, chaque fois qu'elle s'en allait, par la même plainte douce des voix enfantines, pendant que des bras fiévreux se tendaient vers elle :

— Ne t'en va pas, maman, ne t'en va pas !!!

Ah ! ces horribles journées !... A la Viergette, près de son mari, devant lequel elle était obligée de dissimuler toujours, rien n'apparaissait sur son pâle visage de sa souffrance intime.

Rue Linné, elle s'y abandonnait complètement.

Nul ne pouvait la voir, et nul la soupçonner...

Qu'était-il devenu, l'enfant aimé à l'égal des autres ? Elle ne savait que ce que le bruit public, des conversations banales, lui avaient rapporté... Lorsqu'elle interrogeait, c'était d'une voix qui devait être indifférente... Et quand on s'étendait, en sa présence, sur les hypothèses les plus extraordinaires, il fallait écouter ces choses, sans tressaillir et répondre :

— Ah ! oui, vraiment !... Vous croyez ? Ce pauvre garçon ! En voilà un mystère !!!

Elle étouffait, parfois, se hâtait de se retirer... pour qu'on ne vît point son émotion... et dans sa chambre, dans la solitude, dans le silence, s'abîmait dans des crises de larmes...

Telle avait été sa vie depuis le mois d'octobre.

L'hiver était passé. Le printemps était revenu...

Mais les saisons auraient beau s'écouler, les années s'accumuler sur les années, le mystère de la mort de son fils ne serait jamais, pour elle, éclairci.

VIII

Le problème, désormais, était nettement posé devant Mirador.

Il lui était défendu de songer à châtier publiquement Coribasse, comme on châtie les criminels, en le traînant devant une cour d'assises.

Le bandit était mieux protégé, en cela, par la menace du scandale — et il n'hésiterait pas à exécuter cette menace — que par sa ruse, sa bravoure froide, et le dévouement de ses complices.

L'ombre de Chenavat planait sur cet homme et le rendait en ce sens presque sacré.

Dès lors, le problème se simplifiait : la situation était circonscrite entre lui et Coribasse... La personnalité de celui-ci découverte, les crimes avoués pas Denis, reconnus par lui-même, clarifiaient cette situation.

Et s'il ne s'agissait plus d'une enquête, au bout de laquelle Larmouset avait dû apparaître, armé de tous les pouvoirs de la justice qui venge et qui frappe, il s'agissait de frapper et de venger quand même.

Ce n'était plus qu'un duel entre les deux adversaires.

Mais un duel sans pardon, sans autre issue que la mort !

Mirador expliquait à Boutort et à Chevillat la donnée du problème.

— Il est aux abois, je le répète, sa tentative de cambriolage pour retrouver ce document qu'il connaît en est une preuve absolue... Attendons-nous à ce qu'il commette des fautes, et profitons de ses imprudences !... Il se sent traqué, découvert !... Pour l'instant, il faut ne plus le perdre de vue... Il faut vivre, sans qu'il s'en doute, la vie qu'il mène, jusqu'au jour où vous accourez me dire : « Venez. Nous allons vous conduire là où il se trouve. »

— Ce sera fait, patron.

— Le plus tôt possible.

— Maintenant que l'on connaît ses repaires, ça devient plus facile.

Chevillat prit son nez entre ses doigts et parut s'abîmer dans ses réflexions.

— A quoi penses-tu, vieux ? dit Boutort.

— Ah ! voilà !... S'agit de savoir à quoi je pense !...

— Dame ! si c'était un effet de ta bonté de nous l'apprendre ?...

— Je pense que je ne suis pas tranquille.

— Qu'est-ce qui t'inquiète ?

— Le capitaine ! fit Chevillat délibéré-

ment en se tournant vers le jeune homme.

— En quoi et comment ? dit Jean avec un sourire.

— Lorsque nous vous aurons mis en présence de ce misérable, prêt à tout, qu'est-ce qu'il arrivera ?

— Hé ! peut-on prévoir l'avenir ?

— Oui, mon capitaine, quand l'avenir dépend de la volonté.

— Ce qui signifie ?

— Une fois en présence de Coribasse, sauf respect, capitaine, pourrait-on savoir ce que vous déciderez ? Ce n'est pas une simple curiosité qui me pousse à vous adresser pareille question... C'est l'affection que je vous porte...

— Je resterai seul avec lui...

— Sauf respect, toujours, mon capitaine, ça n'est pas possible... Ça sera, sûrement, votre dernière rencontre... Elle sera décisive... Si vous êtes seul, la partie ne sera pas égale.

— Tu doutes de moi ?

— Oh ! mon capitaine, pouvez-vous croire ?

— Alors ?

Chevillat se pinça le nez de nouveau, et plus vigoureusement. Ensuite, il se tourna vers Boutort attentif.

— Tu m'as compris ?

— Oui.

— Eh ! bien, parle, toi qui as la langue mieux pendue.

— La pensée de Chevillat, la voici, mon capitaine... Si la partie n'est pas égale entre vous et Coribasse, dans un tête-à-tête comme celui qui se prépare, c'est que vous n'en userez jamais avec lui qu'avec des armes loyales, tandis que de lui, il faut tout craindre.

— Je serai sur mes gardes !

— Oh ! on ne doute ni de votre prudence, ni de votre sang-froid, ni de votre force... Nous vous avons vu à l'œuvre ! Seulement, ce n'est pas tout d'être prudent et fort...

Boutort hésitait... Brusquement, il se décida :

— Enfin, mon capitaine, supposez qu'au moment où vous vous trouverez face à face avec l'homme, au moment où vous aurez le plus besoin de vos ressources d'esprit et de votre incomparable vigueur, supposez que vous soyez pris tout à coup par une de ces syncope qui vous brisent et vous rendent pareil à un cadavre ?... Est-ce que vous croyez que le Pierre Sambut aura la générosité d'attendre que vous soyez revenu à vous ? et qu'il ne profitera pas de l'occasion, au contraire, pour vous dépêcher proprement, et sans danger pour lui, dans l'autre monde ?... Car voilà bien ce que tu pensais, n'est-ce pas, vieux ? dit Boutort à Chevillat.

— Oui. Tout juste !... Et je n'en démordrai pas... Il s'agit de la vie de notre capitaine... Sûrement, il fera ce qu'il voudra... Sauf respect, ce n'est pas l'entêtement qui lui manque... Mais il arrivera que nous aussi, nous ferons ce que nous voudrons... Il est juste qu'on coure au danger tous ensemble... Et si le capitaine veut nous en éloigner, eh bien ! pour une fois, pour la seule fois, nous lui désobéirons...

— C'est ça, fit Boutort avec énergie, nous désobéirons !

C'était vrai, ce qu'ils disaient, Mirador s'en rendait compte. Il était à la merci d'une de ces faiblesses soudaines qui étaient si dangereuses pour lui, dangereuses aussi pour ceux qu'il voulait défendre. La dernière avait fait une victime : Modeste.

Allait-il affronter encore un pareil et aussi redoutable hasard ?

— Je vous promets de ne pas me séparer de vous, mes amis, dit-il.

— A la bonne heure...

Ils eurent le même soupir de soulagement.

— Et maintenant, mon capitaine, inutile de causer davantage. En avant contre Coribasse ! Dès que nous saurons quelque chose, vous serez prévenu...

— Faites diligence, je vous en prie !

Il venait de parler d'une voix altérée. Et, du reste, ils remarquaient, depuis le début de cet entretien, que l'officier était pâle et fatigué ; ses yeux étaient meurtris ; il avait maigri. Il semblait ne se retenir à la vie que par l'effort de sa volonté.

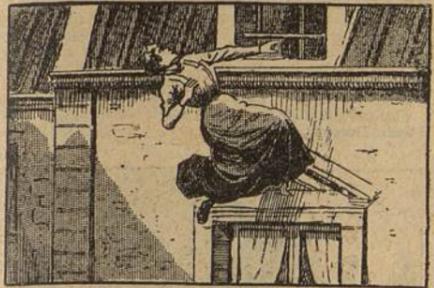
Comme il se le disait souvent à lui-même, avec sa gaieté de soldat : « Il était au bout de son rouleau ! »

(La suite au prochain numéro.)

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

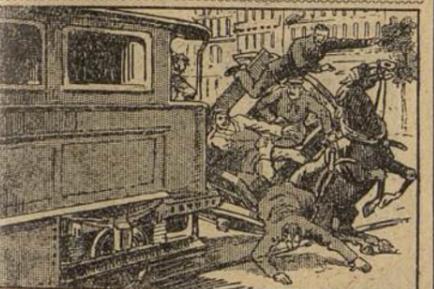
LA MORT D'UNE SOURIS D'HOTEL. — Dans un hôtel de la rue des Martyrs était venue habiter une jeune fille de 19 ans. Elle occupait une chambre au sixième étage.



Elle s'introduisit l'autre jour dans une chambre voisine. L'alerte ayant été donnée, elle voulut rejoindre sa chambre en suivant le chéneau de la toiture. Mais, prise de vertige, elle tomba sur le sol et se tua. PARIS.



DISCUSSION TRAGIQUE. — Au cours du repas du soir un typographe, âgé de 32 ans, se prit de dispute avec sa femme. Arrivé au paroxysme de la colère, il ouvrit la fenêtre de son logement situé au quatrième étage, et se précipita dans le vide. Il se tua sur le coup. PARIS.



GRAVE COLLISION. — Au coin des rues de Javel et Lecourbe passait un tilbury contenant quatre personnes. Un tramway Saint-Germain-des-Prés-Clamart heurta le léger véhicule et les voyageurs, des chiffonniers, furent précipités sur la chaussée. Le conducteur, qui était atrocement blessé à la tête, fut transporté mourant à l'hôpital. PARIS.

UNE CONCIERGE ÉNERGIQUE

Deux malfaiteurs étaient occupés à cambrioler des chambres de bonnes, au sixième étage d'un immeuble, avenue du Bois-de-Boulogne.

Un domestique qui les surprit cria au voleur. Les deux gredins dégringolèrent l'escalier, mais, au moment où ils allaient franchir la porte, la concierge, Mme Vallée, attirée par les cris du domestique qui les avait surpris et qui les poursuivait, arrêta l'un d'eux.

Le malandrin sortit alors un revolver et s'écria : « Laissez-moi ou je vous tue ! » Mais Mme Vallée est une femme courageuse et les menaces ne lui firent pas lâcher le cambrioleur.

A ses appels au secours, des passants, puis des gardiens de la paix accoururent, et les deux bandits dont l'un venait également d'être appréhendé par le domestique, furent conduits au commissariat, d'où ils ont été envoyés au Dépôt.

Ce sont deux repris de justice des plus dangereux et l'on ne saurait trop louer l'énergie de Mme Vallée et du domestique, qui, malgré le péril, n'ont pas hésité à arrêter les voleurs.

LE CRITIQUE EN PRISON

Si la critique littéraire et artistique devient difficile chez nous, elle est singulièrement dangereuse dans certains autres pays. L'on avait organisé une exposition d'art moderne à Odessa et un critique d'art des *Odesskija Novosti* avait écrit que les sculptures exposées étaient médiocres et, qu'entre autres, une Eurydice, d'un artiste italien, était d'exécution si pauvre, si médiocre qu'elle semblait tout simplement un moulage du modèle. Furieux, l'artiste prétendit qu'on l'accusait de... plagiat, et il cita la critique en justice, pour... propos calomnieux. Il y eut expertise ; l'on affirma, d'une part, que le sculpteur n'était pas un plagiaire, et que la critique était de bonne foi. Mais le juge estima qu'il y avait bien propos calomnieux, et il vint de condamner le critique à quinze jours de prison.

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

UNE AUDIENCE ÉMOUVANTE. — Chétif et souffreteux, le teint blafard, la figure amaigrie par la maladie et la misère, lamentable enfin, un enfant de 14 ans, Léon Graffet, comparait devant la cour d'assises de la Seine comme incendiaire.

C'est une audience navrante :

Le président a exposé l'affaire en ces termes : D. — Le 2 décembre dernier, dans la nuit, les écuries et le magasin de M. Maury, épicier à Aulnay, prenaient feu.

« L'incendie causa une perte de 35 000 francs à votre patron, car vous travailliez chez M. Maury ? »

R. — Oui, monsieur.

D. — L'épicier crut d'abord à une imprudence, mais bientôt il s'étonna de votre attitude gênée et il vous soupçonna. Il vous a interrogé et vous lui avez avoué avoir mis le feu aux fourrages qui étaient au-dessus de l'écurie.

R. — Hélas ! c'est vrai, répond l'accusé en pleurant ; je vous demande pardon.

D. — Pourquoi avez-vous fait cela ?

R. — Je ne sais pas et je le regrette, put enfin dire Graffet entre deux sanglots ; j'étais malheureux chez mon patron et toujours en butte aux taquineries cruelles des autres employés qui me brutalisaient sans cesse. J'avais les mains sales ; alors un commis m'a giflé et, désespéré, sous le coup de la colère... j'ai fait ce que vous savez.

Le président rappelle alors que l'accusé a perdu sa mère alors qu'il n'avait que quelques mois, et c'est d'un ton paternel, que justifie l'attitude repentante du jeune Graffet, qu'il explique les circonstances atténuantes qui militent en faveur de l'enfant.

D. — Votre mère était à peine morte que votre père se remariera et, se désintéressant de vous, il vous plaça chez plusieurs patrons. On peut dire que cet enfant, moralement abandonné, a, néanmoins, tenté de travailler et de gagner sa vie lui-même, malgré son jeune âge.

R. — Je regrette bien.

Et l'enfant pleure à chaudes larmes, la figure cachée entre ses mains maigres ; un tremblement nerveux l'agite ; il fait pitié.

Tel est aussi le sentiment du jury qui acquitte Graffet, après la plaidoirie de M. Paul Kahn, au cours de laquelle l'avocat a assuré les jurés que le Patronage de l'enfance se chargeait de son client.

Les jurés, avant de se retirer, on fait une collecte en faveur du petit orphelin.

LA TUERIE DU PONT-DES-GAULES. — La cour d'assises de Riom a jugé le nommé Guillaume Courmier, braconnier redouté, qui vivait dans une maisonnette, sur les bords de l'Allier, au lieu dit « le Pont-des-Gaules ». Courmier avait la haine des gendarmes et des gardes champêtres. Il en voulait aussi particulièrement aux familles Mandonnet et Verdier. Si bien qu'à plusieurs reprises, il proféra des menaces envers ces derniers.

Devant se rendre, le 15 décembre, à la prison de Clermont, pour y subir vingt jours de détention, il manifesta, la veille, une vive irritation et alla s'approvisionner de poudre et de plomb. A son retour de Vic-le-Comte, il se rua sur le nommé Mandonnet, dit Darpoux, et le frappa. Puis, un peu plus tard, armé de son fusil et de son revolver, il alla devant la maison des époux Mandonnet et tira sur eux à bout portant. Le mari fut tué et la femme blessée. Celle-ci s'étant enfuie par la fenêtre, l'assassin la poursuivit et la tua ; puis il s'acharna féroce sur les cadavres de ses deux victimes. Il trancha même la gorge de Mandonnet.

Courmier alla boire dans une auberge ; ensuite il se rendit chez les Verdier, cabaretiers.

Mme Verdier, qui était montée au premier étage et se tenait à la fenêtre, fut couchée en joue et abattue par le bandit ; aussitôt après, pénétrant dans le débit, Courmier tira sur les deux enfants, Jean et Émile Verdier. Ce dernier tombait foudroyé. Puis ce fut le tour de M. Verdier père, qui fut grièvement blessé et succomba.

L'assassin fut arrêté et fit des aveux. On le soumit à un examen médical et on ne releva aucune tare physique ou mentale.

A l'audience, l'accusé est l'objet de manifestations hostiles. On crie : « A mort ! A mort ! » Interrogé sur ses crimes, Courmier déclare s'être vengé des gens qui lui portèrent tort et le dénoncèrent à la justice. Il n'a pas un seul mot de regret.

M. Caron, procureur général, prononce un réquisitoire magistral et demande la peine de mort.

M. Robin, dans une vibrante plaidoirie, sollicite les circonstances atténuantes.

La cour rend un verdict sans circonstances atténuantes, et condamne Courmier à la peine de mort.

Trois mille personnes escortent à la sortie l'accusé jusqu'à la maison d'arrêt en poussant des cris de mort.

UN SATYRE ASSASSIN. — Devant le jury de l'Yonne a comparu un domestique de Vermenton, Paul Aubert, âgé de vingt-cinq ans, qui, le 23 août, a assassiné pour la violer une élégante Parisienne, Mlle Berthe Johannard,

agée de trente ans, en villégiature à Vermenton. Ce crime a causé une très vive émotion dans toute la région, étant donnée la situation sociale de la victime, sa parfaite éducation, et surtout la brutalité inouïe et le cynisme déconcertant montrés par l'assassin.

Dès qu'il est introduit, Aubert se met à pleurnicher. Il adopte une attitude inattendue. Alors que, devant l'information, il a tout avoué et reconnu, aujourd'hui, il prétend ne se souvenir de rien. Le président Albanel met Aubert en présence de ses déclarations premières, et nous revivons le lugubre drame.

Le 23 août, après un violent orage, Mlle Berthe Johannard se rendait à pied au mont Maloy, d'où l'on jouit d'un splendide point de vue.

Comme, au sommet de la colline, Mlle Johannard cueillait des fleurs, Aubert surgit tout à coup et lui fit des propositions obscènes. Tandis que Mlle Johannard s'efforçait de se dégager, Aubert saisit une pioche et, à coups répétés, martela et fracassa le crâne de la jeune fille.

Ce crime accompli, Aubert allait en consommant un autre, quand deux promeneurs survinrent. Voyant son forfait découvert, Aubert s'enfuit.

Quittant le mont Maloy, Aubert fit preuve d'un sang-froid particulier. Il se débarrassa de sa pioche humide et rougie de sang et fit un long détour avant de rentrer chez sa patronne, Mme Sureau. Lorsqu'il arriva, le crime était déjà connu à Vermenton.

Le maréchal des logis de gendarmerie Baurand, qui a dirigé l'enquête, déclare qu'Aubert n'a pas eu un mot de regret ; c'est la brute épaisse et complète. Tandis que le président Albanel rappelle les horribles détails du crime, Aubert n'a pas un tressaillement.

Le jury s'est montré d'une très juste sévérité envers lui, et, sans admission de circonstances atténuantes, Aubert a été condamné à la peine de mort.

Ce verdict a été rendu à minuit, au milieu des clamours d'une foule dense accourue pour assister à la clôture des débats. La sentence envoyant Aubert à l'échafaud a été accueillie par les cris : « A mort ! A la guillotine ! » de l'assistance hostile.

Aubert n'a pas sourcillé en apprenant le rigoureux verdict qui le frappe.

ACCUSÉ D'EMPOISONNEMENT. — C'est devant une salle comble que se sont ouverts, à la cour d'assises du Doubs, les débats de l'affaire Genevois.

On sait que ce docteur, qui a toujours énergiquement protesté de son innocence, était accusé d'avoir tenté d'empoisonner un de ses confrères.

Les meilleurs renseignements étaient fournis sur l'inculpé et aucune preuve formelle ne put être fournie de sa culpabilité. En conséquence, le D^r Genevois a été acquitté, aux applaudissements du public.

LE CRIME DE PONS. — Les débats relatifs à l'affaire du crime de Pons se sont déroulés devant la Cour d'assises de la Charente-Inférieure.

Le cultivateur Guérin est accusé d'avoir, le 10 février dernier, assassiné à coups de fusil, à Bougneau, l'enseigneur Bureau, trésorier d'une laiterie coopérative.

L'interrogatoire commence à dix heures. L'inculpé est très maître de lui, il se défend avec énergie, sans se troubler, et avec lucidité.

A l'accusation, qui déclare qu'il possédait un fusil, Guérin répond qu'il n'a pas eu d'armes en sa possession depuis vingt-quatre ans et qu'il a seulement emprunté un fusil il y a deux ans pour la dernière fois.

En ce qui concerne le carnet de sociétaire, acquitté, qu'on a trouvé près de la victime et qui lui appartenait, Guérin explique qu'il n'a pas touché d'argent et qu'il n'a pas vu Bureau le jour du crime.

Il déclare que les carnets étaient généralement échangés à l'avance par le payeur. L'accusation soutient, au contraire, que le caissier n'échangeait jamais les livrets avant paiement.

Au cours de l'audience, Guérin, qui n'est plus qu'une loque, tente inutilement de se suicider. On le soigne et on le porte à nouveau jusqu'au banc des accusés.

M^e Bures, son avocat, dépose alors des conclusions, tendant au renvoi de l'affaire, son client étant sujet à des crises cataleptiques et dans l'impossibilité de suivre les débats.

La Cour se retire et désigne le D^r Demesnardes, médecin légiste, pour procéder à l'examen de Guérin, qui est emporté au milieu d'une vive agitation.

Après examen, le D^r Demesnardes déclare que Guérin est un simulateur et que son état n'inspire aucune inquiétude. L'accusé est alors ramené à l'audience, et fort éloquentment son défenseur présente sa défense.

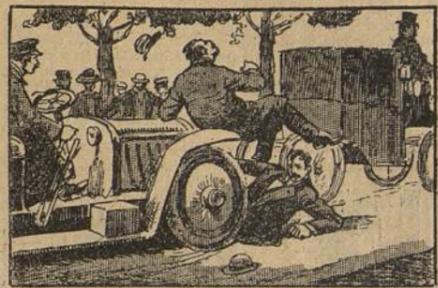
Guérin est condamné au *bagne perpétuel*.

ASSASSIN DE SA MAITRESSE. — Devant la Cour d'assises de la Haute-Savoie a comparu le nommé Jean-Désiré Vitton, chaudiériste, accusé d'avoir, le 18 juin 1911, à 9 heures du soir, tué d'un coup de revolver,

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

BLESSÉS PAR UNE AUTO. — En revenant des courses un taxi-auto filait à vive allure lorsque deux jeunes gens traversèrent la route. Malgré les efforts du chauffeur, le véhi-



cule les renversa. L'un d'eux a le crâne fracturé ; l'autre a une jambe blessée et porte de nombreuses contusions. Cependant ils ne sont ni l'un ni l'autre en danger de mort. LE TREMBLAY.



UNE SENTINELLE FAIT FEU. — De garde au magasin à fourrages, un cuirassier apercevait vers neuf heures et demie un individu qui se faufilait dans le chemin de ronde. Le factionnaire fit les trois sommations réglementaires ; mais, comme l'inconnu ne s'arrêtait pas, le soldat épaula et fit feu. L'homme s'enfuit, et le poste accouru ne put le retrouver. SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.



TAMPONNÉS PAR UN RAPIDE. — Venu de Paris pour fixer une plaque d'enseigne sur un mur, deux ouvriers retournaient à la gare. Ils crurent avoir le temps de franchir un passage à niveau ; à ce moment arrivait un train rapide qui tamponna les ouvriers. L'un d'eux fut tué sur le coup, l'autre ne reçut que des contusions peu graves. LAGNY.

place de l'Hôtel-de-Ville, à Annecy, sa ma-

tresse, Virginie Ortolan, âgée de 20 ans,

Vitton fut arrêté en novembre dernier, à Bruxelles, où il s'était réfugié après le crime.

Malgré les nombreuses charges qui pèsent sur lui, l'accusé nie les faits qui lui sont repro-

chés. Après de longs débats, au cours desquels M. Leyat, procureur de la République, a réclamé contre l'accusé la peine capitale, le jury a rapporté un verdict affirmatif, sans circonstances atténuantes.

La Cour a prononcé contre Vitton la peine de mort.

L'arrêt dit que l'exécution du condamné se fera sur une place d'Annecy.

UNE HORRIBLE MÈGÈRE. — La cour d'assises de l'Eure a condamné à dix ans de travaux forcés la femme Couturier, de Saint-Aubin-sur-Gaillon, qui attacha sa fillette, âgée de deux ans et demi, à un poteau et enflamma ses vêtements : l'enfant fut brûlée vive.

Deux autres enfants de cette femme moururent, l'année dernière, dans des circonstances restées mystérieuses.

UN DRAME ENTRE NOMADES. — Le 11 janvier 1911, une véritable bataille rangée s'engageait à Saint-Geours-de-Maremne, canton de Soustons, entre deux bandes de nomades campés sur la place publique du village. Trois des combattants, Alexandre et Claudine Schumaker, et Victorine Zeph, furent mortel-

lement blessés ; ils succombèrent quelques jours plus tard. Deux autres, Gustave Schumaker et Waeldo, furent grièvement blessés.

Les meurtriers, Prieure, Steiss et Théophile Bauer, sujets suisses, réussirent à prendre la fuite et à se réfugier en Espagne. Jugeant par contumace, sans l'assistance du jury, la cour de Mont-de-Marsan a condamné Steiss à la peine de mort et dit que l'exécution aura lieu sur une place publique de Mont-de-Marsan ; Théophile Bauer est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

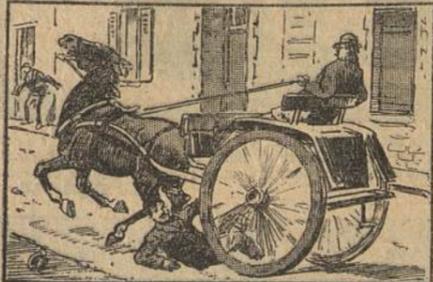
Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite.)

BLESSÉ D'UN COUP DE FUSIL. — Un cafetier du pont de Vaux était assailli par quatre apaches. Pour se défendre, le débitant prit son fusil et tira sur les malfaiteurs qui s'enfuirent.

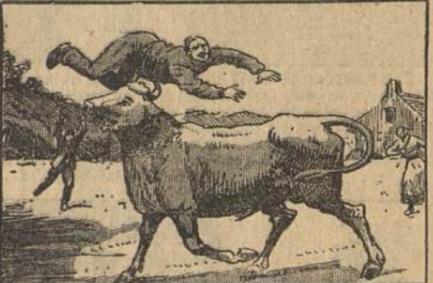
Comme il arrive presque toujours, ce fut un brave homme, qui n'avait rien à voir dans cette histoire, qui fut atteint : un tisseur, qui passait à ce moment par la charge presque à bout portant. Le malheureux fut gravement blessé au bras et au ventre : les intestins furent perforés par plus de vingt plombs. Transporté à l'Hôtel-Dieu, il y fut admis d'urgence et, en raison de son état, dut être opéré. On désespère de le sauver.

LYON.



UN SAUVETEUR BLESSÉ. — En rentrant à son domicile en voiture, un propriétaire vit soudain son cheval s'emballer. L'attelage parcourut ainsi trois kilomètres à une vitesse folle. Un passant, voyant le danger qui menaçait les habitants, se jeta résolument à la tête de l'animal : mais il fut renversé et la voiture lui passa sur le corps, le blessant grièvement à la tête et aux jambes.

MARIZY.



TUÉ PAR UN TAUREAU. — Tandis qu'un cultivateur se trouvait dans un pré lui appartenant, son taureau qui paisait, devenant subitement furieux, se rua sur lui et, par deux fois, le projeta en l'air avec ses cornes. On put détourner l'attention de l'animal et lui enlever sa victime. Mais celle-ci a succombé à ses blessures.

VARENNES-LE-GRAND.

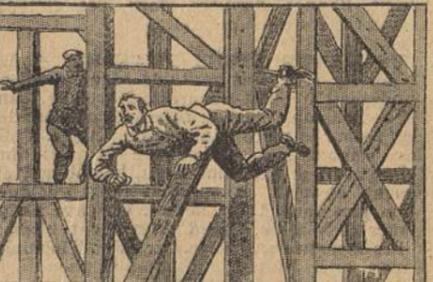
UN DRAME A BORD. — Un drame encore mystérieux s'est déroulé à bord du « Timagd », courrier d'Alger de la Compagnie transatlantique, avant l'arrivée à Marseille. Le garçon des premières classes se trouvait de service avec un de ses camarades des deuxième classes. Vers 2 heures du matin, raconte le premier, l'autre l'appela sur le pont supérieur et se jeta tout à coup sur lui en tentant de l'assommer à l'aide d'une tige de fer. Des matelots de garde, accourus aux cris du garçon, le trouvèrent étendu sur le pont, la tête ensanglantée. Son état est grave. Il a été impossible de retrouver le meurtrier à bord du « Timagd ».

MARSEILLE.



VICTIME DU TRAVAIL. — En gare, un paveur de la voie ayant laissé tomber un outil, se baissait pour le ramasser. A ce moment venait, en retournant, une locomotive qui allait s'atteler à un train. Le marchepied du tender frappa à la tête le malheureux paveur qui fut atrocement blessé. Le malheureux, marié depuis quatre mois, est dans un état désespéré.

DIJON.



GRAVE ACCIDENT. — En travaillant à la charpente d'une église en construction, un charpentier fit un faux pas et tomba d'une hauteur de dix mètres. Il fut relevé immédiatement par ses camarades. Le malheureux ouvrier a une luxation de la hanche gauche et des lésions internes sont à craindre.

MAÇON.

DU DANGER DE SE DÉSALTÉRER

(Suite et fin.)

L'ouvrier cherchait un petit commerce pour établir sa sœur, veuve depuis quelque mois et qui devait venir sous peu à Paris. Il avait vu l'annonce de vente de fonds collée à la devanture, et tout de suite avait pensé que ce serait tout juste ce qu'il lui fallait. Un commerce pas bien difficile à tenir, ne demandant pas grand travail et permettant de gagner petitement mais honorablement sa vie.

En l'entendant ainsi parler, madame Gervaisot, la patronne, sentit son cœur battre à tout rompre dans sa poitrine.

L'acheteur tant attendu depuis des mois, l'acheteur inespéré se présentait enfin !

Elle lui expliqua que le mauvais état seul de sa santé la forçait à quitter les affaires, sans lui dire, bien entendu, qu'elle avait mille peines à joindre les deux bouts : la clientèle n'était pas mauvaise ; des petites bourses, naturellement, mais une clientèle assidue, et puis, bien qu'elle n'eût pas l'autorisation de vendre du vin, elle avait pourtant la vente de la bière.

— Oh ! ce doit être bien peu de chose, fit Ledoux négligemment.

— Mais non, je vous assure, répliqua la marchande. En été je vends beaucoup. Ainsi, tenez, rien qu'à la banque là-bas, ces messieurs m'en prennent bien cinq à six canettes par jour. Ça chiffre tout cela !

— Cinq à six ! Mais il sont nombreux alors ?

— Non. Trois employés seulement. Le chef, son secrétaire et un petit clerc. Ah ! des gens bien comme il faut, ma foi...

Puis elle se prit à rire.

— Seulement, ajouta-t-elle...

— Quoi donc ? demanda Ledoux, en feignant la curiosité.

— Je vous donnerai un conseil : faites-leur payer les bouteilles vides ou allez-les chercher, car ils oublient tout le temps de les rapporter et c'est autant de perte.

— Bon, bon, merci, la mère, on y aura l'œil. Ah ! qu'est-ce que vous voulez, on peut bien oublier...

— Oui, et puis c'est jeune, ça ne pense pas à tout. Mais, vous savez, pour payer c'est rubis sur l'ongle. D'ailleurs ici, pas de crédit, tout au comptant...

— C'est encore ce qu'il y a de mieux, conclut Ledoux.

L'affaire ainsi amorcée, on discuta du prix du fonds de commerce.

Mme Gervaisot, trop heureuse de l'aubaine, ne se montra pas trop exigeante. Ledoux paierait quinze cents francs, le tiers comptant, le reste en billets échelonnés.

Celui qu'elle prenait pour un brave ouvrier, ayant quelques économies, bon homme autant que bon frère, accepta, sans trop discuter le prix et lui dit :

— Tenez, madame Gervaisot, moi en affaires je suis tout rond. Vous avez dit cinq cents comptant ? Les v'là.

Et il déposa cinq billets bleus sur le comptoir.

— Faites-moi un reçu, au nom de madame Toumouche. Demain matin, je vous apporterai les billets, quatre de deux cent cinquante et trois mois. Ça vous va-t-il ?

On pense si la marchande accepta...

— Seulement, ajouta Ledoux, comme ma sœur, Mme Toumouche ne pourra venir que dans un mois, rapport qu'elle a des affaires à régler en province, j'vais vous demander de vouloir bien me mettre au courant, parce que je voudrais prendre possession de la boutique, dès demain. Vous comprenez, je suis débauché en ce moment, autant que je tiens le magasin, en attendant que ma sœur arrive. Après, elle se débrouillera toute seule sur mes indications.

Madame Gervaisot consentit de bonne grâce à cet arrangement ; aussi à partir du lendemain et pendant toute la semaine suivante, tint-elle le magasin de compagnie avec Ledoux

* Voir le numéro 175.

H.-R. W.

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite et fin.)

UN ÉCRASEUR. — On a transporté à l'hôpital Saint-André un journalier âgé de trente-sept ans, demeurant à Vayres, de passage à Bordeaux.

Traversant la place Gambetta, il avait été renversé par une voiture que conduisait un cocher âgé de soixante-quatre ans.

Ce garçon cocher, qui avait pris la fuite sans s'inquiéter de l'accident par lui causé a pu être arrêté par des agents qui l'ont amené devant le commissaire du quartier.

Laissé en liberté, il a été l'objet d'un procès-verbal. Ajoutons que la victime porte à la tête des contusions heureusement peu graves.

BORDEAUX.



UNE AUTO CULBUTE. — Un taxi-auto suivait à vive allure une des grandes rues de la ville. Le chauffeur, voulant éviter un marchand de journaux qui traversait la chaussée, freina brusquement. La voiture renversa le marchand, se dressa et culbuta complètement. Un voyageur qui se trouvait à l'intérieur avec un enfant fut légèrement blessé ; l'enfant, le marchand et le chauffeur s'en tirèrent avec des contusions.

BORDEAUX.

SOUS UN TRAIN. — Vers huit heures trois quarts, un homme âgé de trente-quatre ans, voulant traverser le passage à niveau de l'avenue Thiers bien que la barrière fût fermée, a été tamponné par la locomotive d'un train et tué sur le coup. Il a eu les deux jambes broyées, le bras gauche brisé et la tête fracassée.

Le malheureux était marié et père de trois enfants.

BORDEAUX.

UN HOMME TAMPONNÉ. — Ayant pénétré sur la voie ferrée par un passage à niveau, un chiffonnier, pour abrégé son chemin, suivait imprudemment la ligne. S'étant trop approché des rails, il fut heurté par un wagon en manœuvre et gravement contusionné.

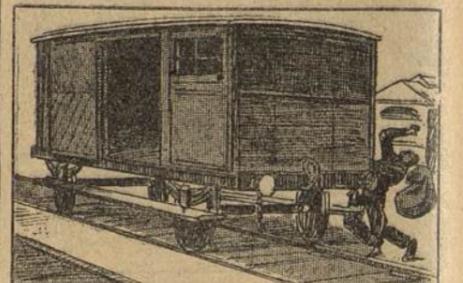
BORDEAUX.

ÉBOULEMENT. — Dans une carrière, deux terrassiers tiraient de la pierre. Tandis que l'un roulait un chargement, un éboulement se produisit ensevelissant le second. Des personnes accoururent, la victime fut dégagée, mais le malheureux, le crâne fracassé, avait cessé de vivre.

EUFFEC.

CYCLISTE BLESSÉ. — Au parc Bordelais, deux cyclistes sont entrés en collision. L'un d'eux, âgé de quatorze ans, a été projeté sur la chaussée et s'est fait une blessure à la tête. Après avoir reçu des soins sur place, il a été transporté à son domicile.

CAUDERAN.



UN CHEVAL QUI S'EMBALLÉ. — La chute d'une dalle en fonte placée devant l'atelier d'un ferblantier effraya le cheval d'un tombereau. L'animal s'emballa. Son conducteur, âgé de 60 ans, voulant le retenir, glissa si malheureusement sur la chaussée que la roue du véhicule lui écrasa une partie du crâne. La mort fut presque instantanée.

MOISSAC.



LES POLICIERS ALLEMANDS FERONT FEU SUR LES MALFAITEURS

Le décret par lequel le préfet de police de Berlin enjoignait aux agents de faire feu sur les malfaiteurs, lorsque ceux-ci ne se rendraient pas aux sommations et essaieraient d'employer leurs armes, est venu, ces jours-ci, devant la Chambre des députés de Prusse, où le ministre prussien de l'intérieur, M. Von Dalletz, l'a défendu avec succès.

Ce décret a été de tout temps attaqué par les socialistes et même par d'autres partis des journaux libéraux, ce qui est assez surprenant. Mais, M. Dalletz remporta un véritable triomphe, lorsqu'il rappela les méfaits des bandits de la rue Ordener et quand il déclara qu'on ne servait pas la cause humanitaire en ligotant les mains des hommes chargés de veiller à la sécurité publique. L'assemblée entière applaudit à tout rompre.

FRANC

Ouvrage d'

Le chapeau de l'étudiante

La direction de l'Université féminine de Chicago vient de soutenir un procès avec une élève qu'on avait expulsée comme « indésirable » et qui protestait contre cette mesure diffamatoire.

Cette élève faisait sensation à l'Université par ses toilettes et surtout par un chapeau couvert d'aigrettes estimé 1 250 francs. Questionnée à son sujet, elle déclara que c'était un cadeau de son oncle, mais après enquête on apprit qu'il lui avait été donné par un monsieur marié en instance de divorce. Cela suffit à motiver le renvoi de la jeune fille qui attaqua la directrice de l'Université en 500 000 francs de dommages-intérêts.

Le procès fut des plus piquants. L'avocat de l'Université termina sa plaidoirie en disant au jury : « Regardez-la (la plaignante), messieurs, c'est le flirt né; elle n'a pas cessé depuis le début de l'audience de vous faire des sourires et des clignements de l'œil. »

Le jury, malgré cette mise en garde, fut conquis et accorda 12 500 francs de dommages-intérêts à la jeune fille au chapeau. L'Université de Chicago interjeta appel.

Esclave de sa femme

Un riche et honorable citoyen d'Ashtville, en Caroline, qui possède une fortune d'un demi-million environ, avait été traduit devant les tribunaux pour avoir enfreint la loi qui interdit l'introduction de toute espèce d'alcool sur le territoire de la Caroline du Nord. Le délit étant flagrant, l'Américain fut condamné à deux cent cinquante dollars d'amende, au frais du procès et à trente jours de prison.

L'amende et les frais n'auraient pas beaucoup ému le Yankee, mais la prison... Hélas! Hélas! il y a dans la Caroline du Nord des accommodements avec les jugements. Il y existe une loi, en vertu de laquelle toute personne condamnée à la prison peut être louée comme ouvrier, à la condition qu'il se trouve quelqu'un qui fasse une offre d'argent pour le prendre à son service. Dans ce cas, des enchères publiques sont ordonnées, et le condamné est adjugé au dernier enchérisseur.

Le condamné fut donc mis aux enchères, et c'est... sa femme qui s'en rendit acquéreur sur une première enchère de cinq cents dollars. Pendant trente jours, il devra donc travailler sous les ordres de sa femme. Et qui sait de quels travaux d'Hercule celle-ci l'accablera !...

Une femme de 114 ans

Mme Sarah Sweeney, âgée de... cent quatorze ans, et habitant Jacobsburg, dans l'Etat d'Ohio, vient d'adresser au Congrès de Washington une pétition par laquelle elle demande que sa pension de retraite, qui est actuellement de douze dollars par mois, soit portée à cent dollars. Pour justifier cette demande, Mme Sweeney explique que, mariée la première fois au soldat Charles Brandon, qui a fait la campagne du Mexique, elle a eu de cette première union « vingt-deux enfants ». Remariée, après la mort de son premier mari, avec M. Sweeney, elle a mis encore au monde « onze » autres enfants, ce qui fait en tout « trente-trois enfants ». La pétitionnaire ajoute que, comme elle a battu le record pour le nombre des enfants dans toute l'étendue des Etats-Unis et qu'elle est arrivée à un âge où elle ne peut plus travailler — à 114 ans ! — pour gagner sa vie, sa demande mérite d'être prise en considération.

Gai, gai, mariez-vous !

Il y a quelques jours, une jeune Irlandaise écrivait de Notgham au conseil municipal de Dunshauglin, son pays d'origine, une lettre qui, après avoir fait le tour du comté Meath, a fait celui du Royaume-Uni :

« Honte à vous, messieurs, qui ne vous occupez point du sort des demoiselles à marier ! Vous n'avez rien fait pour les tirer de leur isolement et Dieu sait pourtant si les célibataires de l'autre sexe sont nombreux à Dunshauglin ! Ils en ont accaparé tous les cottages, les ont transformés en autant de clubs, font la cuisine eux-mêmes sur des lampes à pétrole ! Je vous envoie au diable. »

Les magistrats du petit bourg, lorsqu'ils lurent cette épître, en furent piqués : « Notre concitoyenne a raison, s'écrièrent-ils ; c'est une fille pleine de sens. Il nous faut agir ». Et, immédiatement, ils se mirent à l'œuvre.

Le lendemain, le crieur public de Dunshauglin lançait dans les rues de la bourgade, à grands coups de gosier, la proclamation suivante : « Tous les célibataires de la commune devront, dans les trois mois, convoler en justes noces. S'ils ne se conforment pas à cet arrêté, ils seront expulsés. »

Comme une trainée de poudre, la décision des édiles de Dunshauglin se répandit dans le comté Meath, dans toute l'Irlande et l'Angleterre. Un certain nombre de demoiselles à marier — elles sont pléthore en Angleterre, en Irlande, comme dans le comté Meath et dans le village de Dunshauglin — saisirent aux cheveux cette occasion inespérée et écrivirent

au conseil municipal afin de sauver les célibataires de l'expulsion. Le secrétariat de la mairie de Dunshauglin est depuis converti en agence matrimoniale.

Chiens douaniers

Le professeur Witzelhuber, dans une conférence sur la lutte des douaniers avec les contrebandiers, a signalé un nouveau stratagème employé par les contrebandiers autrichiens pour passer leur marchandise en fraude. Ils choisissent des chiens de petite taille à poil ras, du genre des fox-terriers, et les dressent à franchir la frontière en leur donnant en territoire autrichien une nourriture abondante et savoureuse.

Au bout de quelques expériences, les chiens sont parfaitement doués et franchissent la frontière avec la rapidité d'une flèche pour aller à l'endroit où ils savent trouver la pâtée convoitée. Les contrebandiers les utilisent alors en les revêtant d'une seconde peau de chien plus grande que la leur et soigneusement rembourrée de tabac, de saccharine et autres marchandises de prix.

Depuis que l'administration des douanes autrichiennes a découvert cette nouvelle supercherie, elle a dressé de son côté des chiens de forte taille, doués d'un odorat très fin et très rapides à la course.

Ces chiens douaniers flairent tous les touts suspects, et quand cette inspection silencieuse leur a révélé un délit, ils donnent la chasse aux délinquants, qu'ils ne tardent généralement pas à étrangler d'un coup de dent. On les emploie également à des battues dans tous les endroits où l'on suppose que les contrebandiers peuvent avoir des cachettes. Le professeur Witzelhuber déclare que cette innovation a donné jusqu'ici des résultats tout à fait satisfaisants.

Il faut savoir se taire...

« Lorsque le hasard vous fait découvrir un filon, n'en soufflez mot à âme qui vive, pas même à vous-même. » C'est pour n'avoir pas tenu compte de cette maxime des prospecteurs d'or que deux citoyens de Seattle vont se voir frustrés d'une fortune considérable. Depuis plusieurs mois, les deux amis se livraient à des recherches dans les monts de Leadville, lorsqu'il y a quelques semaines ils découvrirent un filon aurifère extrêmement riche. Remplis de joie à la pensée des bénéfices énormes que leur promettait cette découverte, ils en oublièrent toute prudence et confièrent leur secret à deux ou trois de leurs amis en qui ils avaient pleine confiance, afin de leur permettre d'obtenir des « placers » en temps utile. Mais les amis parlèrent à leur tour et, dès le lendemain, la nouvelle était connue de toute la ville. Ce fut alors une ruée générale vers les champs d'or. Chacun voulut obtenir la meilleure concession ; des conflits innombrables en résultèrent qui motivèrent l'intervention des hommes de loi. On devine la suite, c'est à savoir que, par la force des choses, tout l'or du filon aura bientôt trouvé le chemin de la poche de ces messieurs.

L'amour et la mort

Il semble que les amoureux n'ont d'autre souci, cette saison, que de faire prospérer le commerce des marbriers. Chaque jour, la rubrique « des désespérés » est réservée aux femmes délaissées et aux maris inconsolables. C'est une épidémie, une hécatombe.

Ainsi une seule journée a été marquée par sept suicides d'amants malheureux et de maris désespérés. Jamais ce chiffre n'avait été atteint.

C'est un ouvrier de 25 ans, qui se tire une balle dans la tempe, au Père-Lachaise : sa maîtresse l'avait quitté... Un homme presque sexagénaire se pend rue Brézin : cherchez la femme... Un journalier se tue d'un coup de revolver rue des Boulets ; il ne pouvait se consoler de l'internement de sa femme devenue folle. A Gournay, dans l'Oise, un manouvrier s'asphyxie : on avait enterré sa femme la veille... Un marinier se jette dans la Marne : sa femme l'avait abandonné... Un garçon coiffeur se pend à Clichy : on lui refusait la main d'une jeune fille qu'il aimait... à Montmartre... Et on ose parler de la crise de l'amour !

La tranquillité conjugale

Les Marocains n'emploient pas seulement leurs philtres pour se faire aimer de leurs époux. Elles savent aussi tirer parti d'une connaissance ingénieuse des effets produits par les aliments pour endormir les soupçons possibles de leurs maris. L'huile, par exemple, passe pour endormir l'enfant qu'une mère porte dans son sein ; tandis, qu'au contraire, l'ail le réveille. Si donc, après un lointain voyage qui dura plusieurs années, un mari voit sa femme accoucher au bout d'un mois, c'est que la femme, ayant mangé trop d'ail, avait endormi l'enfant conçu par les œuvres du mari plusieurs années auparavant, puis, qu'ayant mangé de l'ail, elle avait réveillé le dormeur obstiné. Généralement, soit crédulité, soit désir de sauver la face, le mari accepte l'explication sans sourciller.

Concours n° 41 (8 séries)

Fanfan Dégourdi, Pupille de l'Assistance

QUATRIÈME SÉRIE

Pour déchiffrer ce concours, mes chers amis, il vous suffira de tirer 2 diagonales sur les rectangles où se trouvent les lettres et de prendre les lettres seules qui se trouvent sur ces diagonales. Vous savez qu'on appelle ainsi une ligne reliant ensemble les 2 angles opposés d'un rectangle.

Si vous opérez bien ce dont nous sommes sûrs, vous saurez en mettre ces lettres en ordre :

- 1^{re} SÉRIE. — Où est né Fanfan.
- 2^e — Dans quel département il a été envoyé.
- 3^e — Près de quelle ville.
- 4^e — Quelle a été sa profession.
- 5^e — Ce qu'il trouva un jour sur son chemin.
- 6^e — L'animal de l'animal dangereux qu'il tua un jour.
- 7^e — Dans quelle colonie il fut envoyé après son engagement volontaire dans l'infanterie coloniale.
- 8^e — Ce qu'il reçut comme récompense après 6 ans de service et de nombreux actes de bravoure.

Ce concours aura 8 séries. Lorsque paraîtra la huitième série, nous vous indiquerons la date à laquelle vous devrez nous envoyer ensemble les huit réponses.

Tout envoi partiel sera éliminé d'office. Les huit solutions devront être adressées à M. Lecocq, 75, rue Dareau, Paris. Prière de n'y joindre ni timbres ni mandats.

Tous envois recommandés ou insuffisamment affranchis seront rigoureusement refusés.

Indiquer nettement sur l'enveloppe le nom et le numéro du concours.

Il est indispensable d'envoyer, avec les huit solutions, les huit bons de concours qui se trouvent au bas de cette page.

Ce que l'on apprend en prison

Il est parfois profitable d'aller en prison. Du moins les journaux américains prétendent le démontrer en racontant le cas original d'une jeune femme du peuple appartenant à la colonie italienne, qui, condamnée à la prison pour meurtre, vient de sortir, après six ans de réclusion, avec une instruction qui ferait envie à plusieurs jeunes filles.

La femme d'un manœuvre, à New-Jersey, a tué, il y a six ans, un homme qui a tenté de la violer. Condamnée à mort, grâce à une protestation de la Ligue des femmes des États-Unis, la meurtrière fut graciée et sa peine commuée en celle de la réclusion perpétuelle. A cause de sa bonne conduite, elle vient d'être remise en liberté conditionnelle après six années passées en prison. Entrée complètement illettrée, la condamnée sort de prison avec une bonne instruction ; elle y a appris à lire, à écrire, l'arithmétique, la sténographie, la dactylographie, la cuisine et la broderie.

Plusieurs maisons de commerce viennent de lui offrir des emplois avec un traitement très élevé. Il y a des cas où la prison peut anoblir ses pensionnaires.

Pour la publicité, s'adresser à

L'AGENCE PARISIENNE de PUBLICITÉ
16, rue Drouot — PARIS

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu. Écrire à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

INFAILLIBLE ET SÉRIEUX
Pour soumettre, même à distance, une personne au caprice de votre volonté, demandez à M. STEFAN, Boulevard St-Marcel, 72, Paris, son livre *Forces Inconnues*, GRATIS

APIL détruit pour toujours la racine des POILS et duvets, sans douleur en 15 J. Repousse impossible. discret, notice, catalog, et un échant. 2 r. Amélie, Paris GRATIS

SCIENCE MAGIE
Il n'existe pas de livre plus merveilleux à connaître. Il fournit les moyens d'obtenir toutes les faveurs que l'on désire, de découvrir les secrets les plus cachés, de savoir ce qui se passe dans les maisons voisines, de guérir l'ivrognerie et une foule de maladies, de donner des sorts ainsi que de s'en préserver, de connaître l'avenir, de prendre à la main les oiseaux et les poissons, de se rendre invisible, de gagner aux jeux et aux loteries, de dominer tout le monde, de réussir dans ses entreprises, etc., etc. — Demander Notice gratuite. — Écrire n'engage à rien. Envoyer : M. CHAUVEL, Libraire, 17, rue Laferrère, Paris.

Le Télescope Universel

OUVERT ET DÉPLOYÉ, ce merveilleux instrument atteint 24 centimètres de longueur, grâce à ses deux coulisses en cuivre poli et les surfaces visées sont grossies 12 fois. Les objets placés à 10 kilomètres sont rapprochés d'une manière saisissante ; et cependant il est léger, peu encombrant et d'un maniement aisé et facile. Enfermé dans son étui rigide, à l'abri des poussières, il n'occupe en effet qu'un volume des plus restreints : 4 centimètres de diamètre sur 12 de longueur. C'est dire qu'il peut être emporté partout et par n'importe qui. Les messieurs le mettront dans leur poche, les dames dans leur manchon ou dans leur réticule.

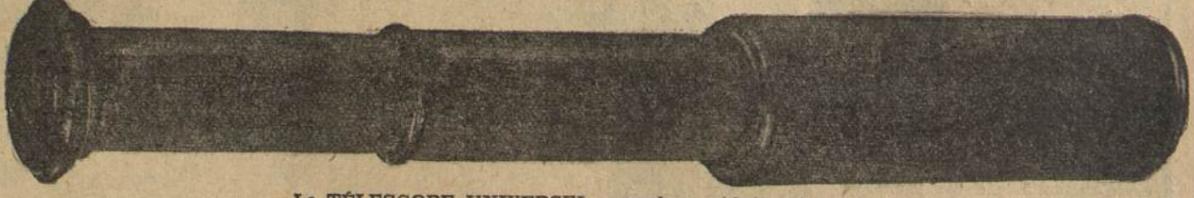
Aussi est-il le compagnon inséparable du touriste, du sportsman, du voyageur, du simple promeneur. Aux courses, il permet de distinguer le gagnant ; à la campagne, les sites pittoresques ; à la mer, les bateaux à l'horizon. Il fera même la joie et le bonheur des personnes sédentaires, retenues au logis par l'âge ou les infirmités.

puisque de leur fenêtre il leur permettra de suivre les incidents de la rue, de voir les cortèges qui défilent, les voitures qui passent, les ballons qui naviguent dans l'espace, les aéroplanes qui sillonnent les airs.

Vous pouvez, sans être vu, voir ce que font vos voisins et admirer vos voisins. Songez au plaisir que vous aurez chaque jour et durant des années avec un instrument si peu coûteux.

Pour recevoir franco à domicile le « TÉLESCOPE UNIVERSSEL », il suffit de remplir et détacher le Bulletin de Commande ci-après et de l'adresser accompagné d'un mandat poste de 5 fr. 25, prix du TÉLESCOPE, au :

COMPTOIR POPULAIRE ET MODERNE
73, rue Dareau, PARIS.



Le TÉLESCOPE UNIVERSSEL, grandeur réduite d'un quart.

BULLETIN DE COMMANDE

Pour éviter toute erreur et toute erreur, priez d'écrire très lisiblement toutes les indications.

Veuillez m'adresser franco de port à domicile le TÉLESCOPE UNIVERSSEL dans un étui rigide.

Ci-joint vous trouverez un mandat-poste de 5 fr. 25 montant de mon achat.

Nom Signature :
Prénoms
Qualité ou Prof.
Rue
A
Départ.
Bureau de Poste

Prix des Abonnements :
FRANCE : 6 francs par an — ÉTRANGER : 8 francs par an
Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite
L'AUBERGE ROUGE DE PEYRABILLE
Ouvrage d'une valeur de 5 francs. Joindre 0 50 pour recevoir franco à domicile.
Adresser les demandes : 75, rue Dareau, Paris.

BON N° 4 **CONCOURS N° 41** BON N° 4
FANFAN DÉGOURDI
Conservé ce bon et nous le retourner à la date que nous indiquerons.

Nous publierons dans notre prochain numéro
la suite de notre 42^e concours
LA BANDE DES LOUPS DE VELOURS



UN AUTOBUS DANS UN PRÉCIPICE. — Près d'Oporto un autobus descendant une côte heurta un autre autobus. La force du choc précipita la voiture tamponnée dans un précipice qui borde la route et qui est profond de quarante mètres. Des seize voyageurs, neuf ont été tués sur le coup.
PORTUGAL



UN DRAME DE LA FOLIE. — A Nottingham, un allumeur de réverbères, devenu subitement fou, s'empara de sa fillette, âgée de dix ans. Il lui passa au cou une corde et la descendit dans la rue par la fenêtre. Les passants, terrifiés, firent la courte échelle à un homme qui fut assez heureux pour saisir la corde et, soutenant la pauvre enfant, la libéra à temps pour lui sauver la vie.
ANGLETERRE

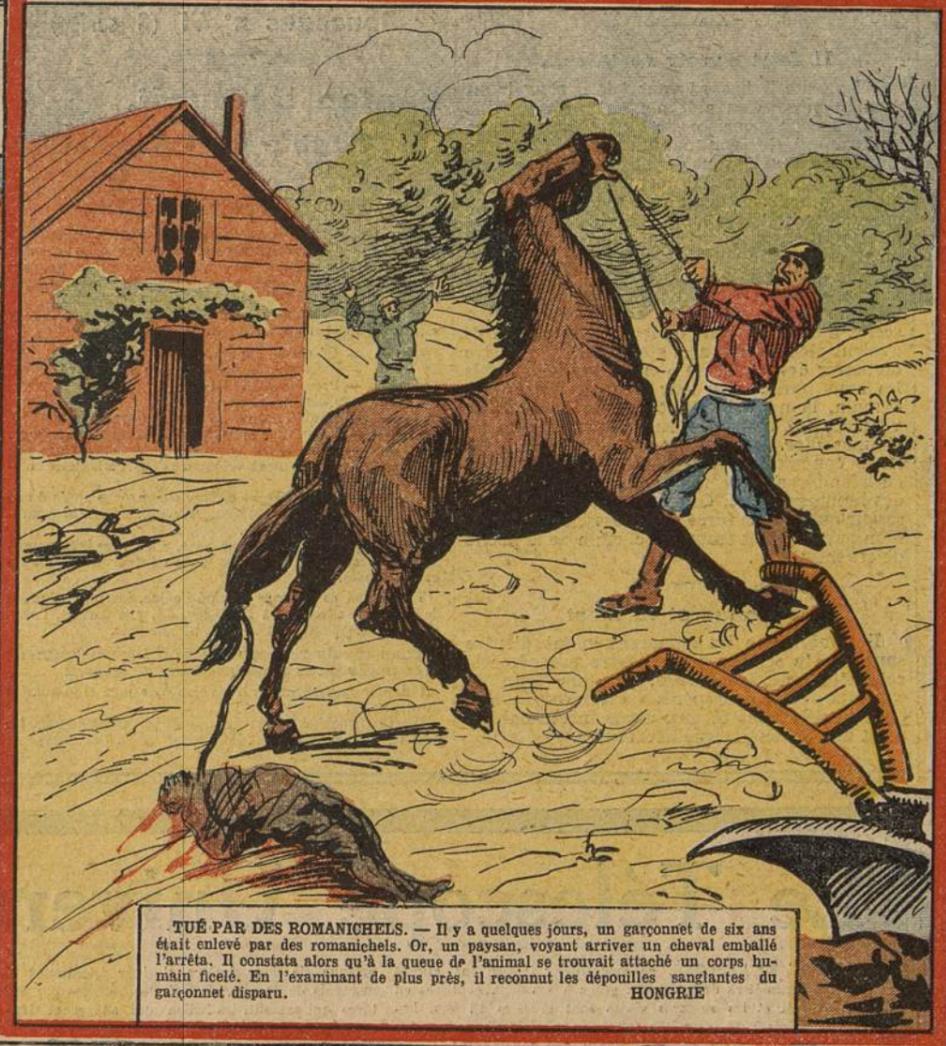


UNE VOITURE DANS UN RAVIN. — Un cheval effrayé fit un brusque écart et précipita au bas du talus de la route la voiture dans laquelle se trouvaient un propriétaire, son petit garçon et sa fillette. Le père et le fils ne furent que blessés; mais le premier, affolé, s'entuit à travers champs, tenant entre ses bras sa fille inanimée et le visage ensanglanté et criant: « Ma fille est morte! On désespère en effet de la sauver. »
NANTES

MORTS DANS LES FLAMMES. — Un incendie a éclaté à Londres, dans le magasin d'un cordonnier. La maison, qui était occupée par le bouticquier et sa famille et par quatre vieillards de plus de soixante-dix ans, fut, en peu de temps, complètement en feu. Deux vieux retraités et deux vieilles dames qui habitaient l'étage supérieur ne purent s'échapper du bâtiment, et on découvrit leurs cadavres entièrement carbonisés.
ANGLETERRE



UN ÉCHAFAUDAGE S'ÉCOULE. — Un échafaudage s'est écroulé, à Berlin, à la gare de Hanovre, ensevelissant sept ouvriers peintres. Deux d'entre eux furent tués sur le coup. Les cinq autres sont grièvement blessés.
ALLEMAGNE



TUÉ PAR DES ROMANICHEL. — Il y a quelques jours, un garçonnet de six ans était enlevé par des romanichels. Or, un paysan, voyant arriver un cheval emballé l'arrêta. Il constata alors qu'à la queue de l'animal se trouvait attaché un corps humain ficelé. En l'examinant de plus près, il reconnut les dépoüilles sanglantes du garçonnet disparu.
HONGRIE

L'HÉROÏSME D'UN ENFANT. — A Reimschelt, une maison a été incendiée pendant la nuit. Un enfant de 14 ans se lança dans les flammes pour sauver sa famille. Il réussit à descendre un de ses frères, remonta trois fois encore et sauva les trois autres. Au cinquième voyage qu'il avait entrepris pour sauver ses parents, il périt avec eux dans les flammes.
ALLEMAGNE



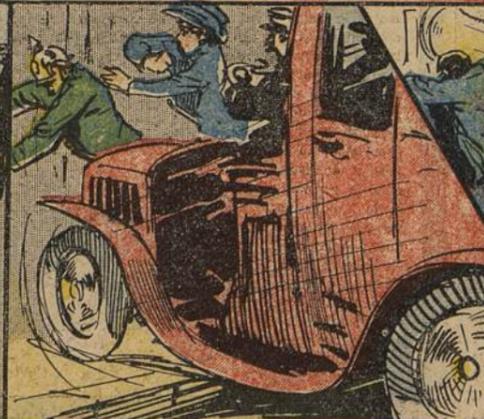
PRÉCIPITÉS DANS UN CANAL. — Pendant la nuit, près de Lutzelbourg, un attelage avec cinq personnes s'est jeté dans le canal de la Marne au Rhin. Trois personnes et deux chevaux se sont noyés. L'accident a été causé par l'erreur d'un cocher novice.
ALSACE-LORRAINE



UNE EXPLOSION. — Rue de Vaugirard, un pharmacien remontait des cave, une lampe à gaz, une bouteille de benzine. Tout à coup il tomba et les fiocons se brisèrent. Une formidable explosion se produisit, faisant s'écrouler les glaces de la devanture qui blessèrent un vieillard. Le pharmacien eut le pied droit brûlé.
PARIS



DUEL MORTEL. — Deux lieutenants se sont battus au pistolet. La distance n'était que de quinze pas et l'échange des balles devait se faire jusqu'à ce qu'un des adversaires fût hors d'état de continuer le duel. A la première reprise un des lieutenants fut blessé à la main; à la deuxième reprise, le second lieutenant fut blessé mortellement au ventre.
ALLEMAGNE



MORTEL ACCIDENT D'AUTO. — Un chauffeur en état d'ivresse lança son auto à une allure folle dans les rues de Berlin. La voiture entra dans la vitrine d'un cordonnier au moment où un agent de police passait avec sa femme. Tous deux furent écrasés contre le mur; l'agent eut le ventre ouvert, le crâne enfoncé et il est mort, quelques instants après. Sa femme est grièvement blessée.
ALLEMAGNE



TERRIBLE EXPLOSION. — A bord d'un navire charbonnier, la chaudière, en mauvais état, fit soudain explosion. Le chauffeur fut tué sur le coup. Le mécanicien est gravement brûlé. Un ouvrier n'échappa à la mort qu'en se jetant à plat ventre derrière un treuil.
ARCACHON